

Manuel du propriétaire **Séries F Super Duty Classe A** Châssis commercial et châssis d'autocaravane 2017



owner.ford.com



ford.ca

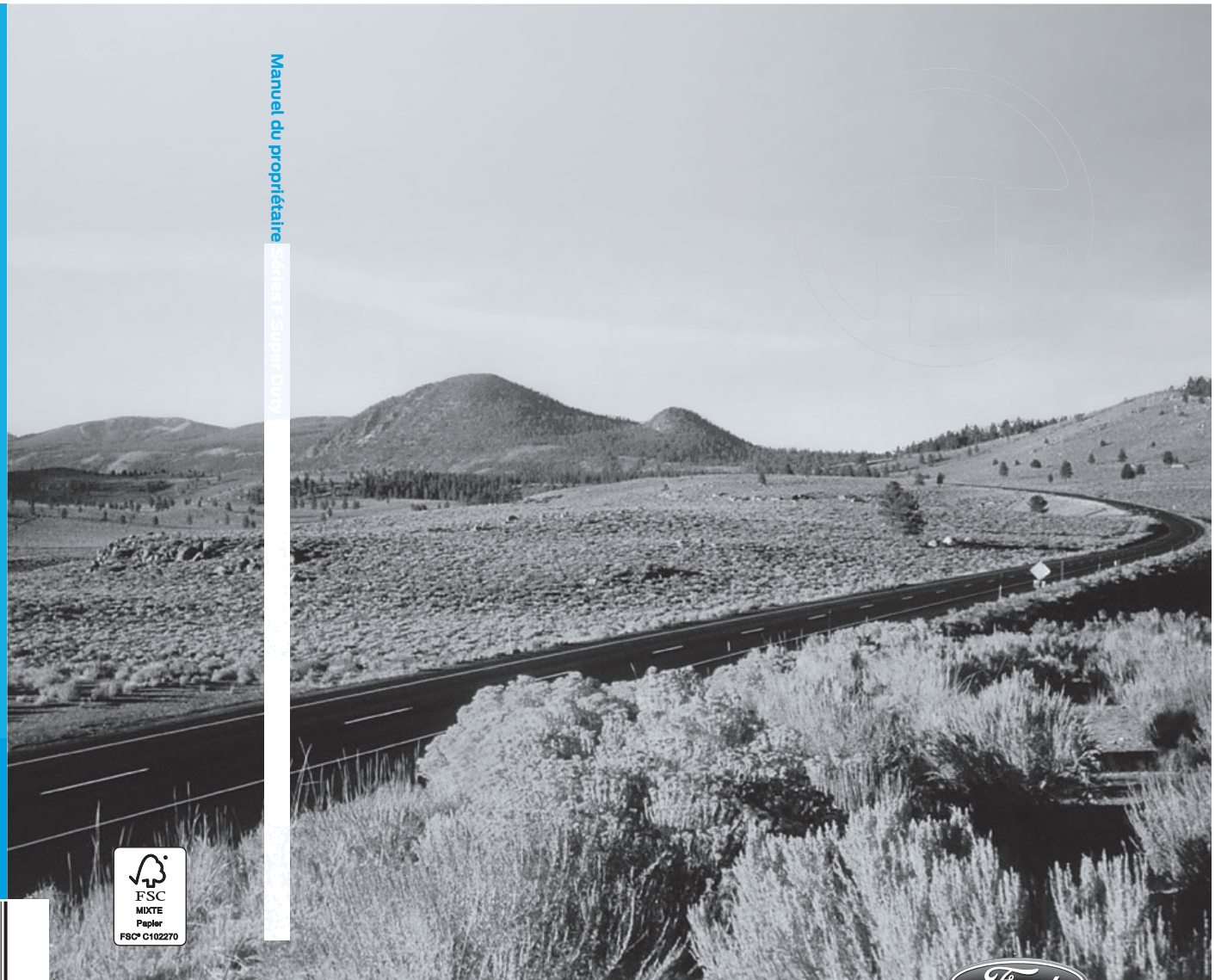
Avril 2016
Première impression
Manuel du propriétaire
Autocaravane
Imprimé aux États-Unis



HU9J 19A321 BA



Manuel du propriétaire **Séries F Super Duty**



Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2016

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 03/2016 20160401125140

Table des matières

Introduction

À propos de ce manuel.....	5
Glossaire des symboles.....	5
Proposition 65 de la Californie.....	7
Perchlorate.....	7
Ford Credit.....	8
Pièces de rechange recommandées.....	8
Avis spéciaux.....	9
Équipement de communication mobile.....	9
Options uniques d'exportation.....	10

Environnement

Protection de l'environnement	11
-------------------------------------	----

Volant

Réglage du volant.....	12
Programmeur de vitesse.....	12

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces.....	13
Lave-glaces.....	13

Éclairage

Commande d'éclairage.....	14
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	14
Feux de jour.....	15
Clignotants.....	15

Combiné des instruments

Jauges.....	16
Témoins et indicateurs.....	19
Indicateurs et avertisseurs sonores.....	21

Affichage d'information

Généralités.....	22
Messages d'information.....	24

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités.....	27
Commutateur d'allumage.....	27
Démarrage d'un moteur à essence.....	28
Chauffe-moteur.....	29

Carburant et remplissage

Consignes de sécurité.....	31
Qualité du carburant.....	32
Panne de carburant.....	33
Ravitaillement.....	33
Consommation de carburant.....	35
Système antipollution	36

Boîte de vitesses

Boîte de vitesses automatique.....	39
------------------------------------	----

Freins

Généralités.....	43
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	44
Frein de stationnement.....	44

Programmeur de vitesse

Principes de fonctionnement.....	46
Utilisation du régulateur de vitesse.....	46

Transport de charge

Limite de charge.....	48
-----------------------	----

Remorquage

Traction d'une remorque.....	54
Poids de remorquage recommandés.....	55
Vérifications de remorquage essentielles.....	58
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....	61

Table des matières

Conseils de conduite

Rodage.....	62
Rendement réduit du moteur.....	62
Conduite économique.....	62
Conduite dans l'eau.....	64

Dépannage

Assistance dépannage.....	65
Feux de détresse.....	66
Démarrage-secours du véhicule.....	67
Transport du véhicule.....	69

Assistance à la clientèle

Pour obtenir les services nécessaires	70
En Californie (États-Unis seulement)	71
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	72
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	73
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	73
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	75
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	75
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	76

Fusibles

Tableau de spécifications des fusibles.....	77
Remplacement d'un fusible.....	97

Entretien

Généralités.....	99
Aperçu sous le capot - Châssis commercial.....	100
Aperçu sous le capot - Châssis d'autocaravanes.....	101

Jauge d'huile moteur.....	102
Vérification de l'huile moteur.....	102
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile.....	103
Vérification du liquide de refroidissement.....	104
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	108
Vérification du liquide de frein.....	111
Vérification du liquide de direction assistée.....	112
Filtre à carburant.....	114
Remplacement de la batterie de 12 V	114
Remplacement du filtre à air	116

Entretien du véhicule

Généralités.....	117
Nettoyage de l'extérieur.....	117
Nettoyage du moteur.....	118
Nettoyage des roues en alliage.....	118
Entreposage du véhicule.....	119

Jantes et pneus

Entretien des pneus.....	122
Utilisation de chaînes à neige.....	140
Changement d'une roue.....	141
Spécifications techniques.....	145

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur.....	146
Pièces Motorcraft.....	146
Numéro d'identification du véhicule.....	148
Étiquette d'homologation du véhicule.....	148
Désignation du code de boîte de vitesses.....	149
Capacités et spécifications.....	150

Ford Protect

Ford Protect.....	155
-------------------	-----

Table des matières

Entretien de votre véhicule

Entretien usuel — Généralités.....	158
Entretien périodique normal.....	162
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....	164
Dossier d'entretien périodique	167

Appendices

Approbation de type.....	177
--------------------------	-----

Introduction

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre le temps de vous familiariser avec votre véhicule en lisant ce guide. Plus vous en saurez à propos de votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques tout en conduisant.

Nota : Ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.

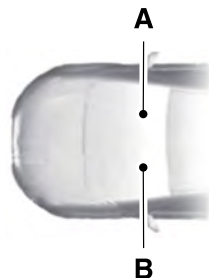
Nota : Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc sembler différentes sur votre véhicule.

Nota : Utilisez et conduisez toujours votre véhicule conformément à toutes les lois et tous les règlements applicables.

Nota : Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante de votre véhicule.

Nota : Ford Motor Company ou un concessionnaire autorisé Ford peut avoir initialement vendu ce véhicule incomplet à un installateur qui l'a aménagé. Par conséquent, il peut présenter des équipements et des fonctions qui diffèrent de ceux décrits dans ce manuel.

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.



E154903

- A Côté droit.
- B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.



Avertissement de sécurité



Consultez le Guide du propriétaire

Introduction



Système de climatisation



Freins antiblocage



Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles



Pile



Électrolyte



Liquide de frein - sans produits pétroliers



Système de freinage



Filtre à air d'habitacle



Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant



Dispositif de sécurité enfants verrouillé ou déverrouillé



Point d'ancrage inférieur pour siège enfant



Patte d'ancrage pour siège enfant



Régulateur de vitesse



Laissez refroidir avant d'ouvrir



Le filtre à air du moteur



Liquide de refroidissement du moteur



Température du liquide de refroidissement



Huile moteur



Gaz explosif



Avertissement concernant le ventilateur



Bouclage de ceinture de sécurité



Sac gonflable avant



Antibrouillard avant



Réinitialisation de la pompe d'alimentation



Porte-fusibles



Feux de détresse



Lunette arrière chauffante



Pare-brise chauffant



Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur



Cric

Introduction



Conservez hors de la portée des enfants



Commande d'éclairage



Avertissement de basse pression des pneus



Maintenez un niveau de liquide approprié



Respectez les consignes d'utilisation



Alarme de détresse



Module d'aide au stationnement



Frein de stationnement



Liquide de direction assistée



Glaces électriques avant et arrière



Condamnation des glaces à commande électrique



Témoin d'anomalie du moteur



Sac gonflable latéral



Protégez-vous les yeux



Contrôle de la stabilité



Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENTS



Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer. Lavez-vous les mains après manipulation.

PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, peuvent contenir du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule peuvent exiger des précautions particulières.

Introduction

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web
www.dtsc.ca.gov/hazardous-waste/perchlorate

FORD CREDIT

É.-U. uniquement

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location longue durée pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si vous avez financé l'achat ou la location longue durée du véhicule auprès de Crédit Ford, nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients.

Nous avons mis à votre disposition plusieurs façons pratiques de communiquer avec nous ainsi que notre assistance pour gérer votre compte.

Appelez le 1-800-727-7000.

Pour plus de renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.fordcredit.com.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Nous avons construit votre véhicule selon les normes les plus strictes et en faisant usage de pièces de la plus haute qualité. Nous vous conseillons d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien périodique et la réparation du véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le Manuel du propriétaire. Les pièces d'origine Ford et Motorcraft sont conformes ou supérieures à ces spécifications.

Réparation en cas de collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux impacts. Pendant le développement du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Pour garantir ce niveau de protection, exigez des pièces de rechange d'origine Ford pour tout remplacement de pièces suite à une collision.

Garantie sur les pièces de rechange.

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule suite à l'utilisation de pièces défectueuses autres que Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Ford.

Introduction

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Consultez le Livret de garantie qui vous a été remis avec le Guide du propriétaire pour obtenir tous les détails sur la Garantie limitée de véhicule neuf de votre véhicule.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENTS



Le non-respect de la consigne mise en lumière par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de blessures graves, voire la mort. Respectez les avertissements et les directives pour minimiser les risques de blessures.



Ne placez **JAMAIS** un siège enfant ou une coque bébé orienté(e) vers l'arrière sur le siège avant devant un sac gonflable activé.

Prise de diagnostic embarqué

AVERTISSEMENT



Le branchement de dispositifs enfichables sans fil dans la prise de diagnostic embarqué peut permettre l'accès non autorisé par des tiers aux systèmes et données du véhicule et potentiellement affecter le fonctionnement de plusieurs systèmes du véhicule, notamment les systèmes liés à la sécurité. La prise de diagnostic ne doit être utilisée que par des centres d'entretien qui appliquent les consignes d'entretien et de réparation Ford.

La prise de diagnostic embarqué se trouvant dans votre véhicule est utilisée avec un outil de diagnostic pour effectuer les opérations de diagnostic, les réparations et reprogrammations. L'installation d'un dispositif de deuxième monte qui utilise la prise de diagnostic pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le transfert de données du véhicule vers d'autres dispositifs ou organisations, ou la modification des performances du véhicule peut générer des interférences voire même endommager les systèmes du véhicule. Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de dispositifs enfichables de deuxième monte non autorisés par Ford. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir des dommages occasionnés par un dispositif enfichable de deuxième monte.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

Introduction

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut compléter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et l'équipement de série peuvent différer de ceux qui équipent les modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

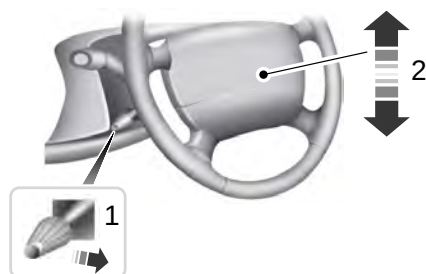
La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT



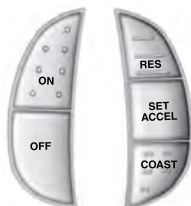
Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule se déplace.



E161517

1. Tirez le levier de déverrouillage du volant et maintenez-le.
2. Réglez le volant à la position souhaitée puis relâchez le levier.

PROGRAMMATEUR DE VITESSE



E161518

Voir **Programmeur de vitesse** (page 46).

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES

Nota : Faites dégivrer complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.

Nota : Assurez-vous que les essuie-glaces sont désactivés avant de pénétrer dans un lave-auto.

Nota : Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace si ces derniers laissent des traînées ou des souillures sur le pare-brise. Si le problème persiste, posez des balais d'essuie-glace neufs.

Nota : Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Ce faisant, vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Lorsque le pare-brise est sec, utilisez toujours le lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces.



E161461

Faites tourner l'extrémité de la commande :

- en l'éloignant de vous pour augmenter la vitesse des essuie-glaces;
- vers vous pour diminuer la vitesse des essuie-glaces.

LAVE-GLACES

Nota : ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou faire griller le moteur des essuie-glaces. Utilisez toujours le liquide lave-glace avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.

Nota : ne tentez pas de pulvériser du liquide lave-glace lorsque le réservoir de liquide lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.

Appuyez sur l'extrémité du levier pour actionner le lave-glace.

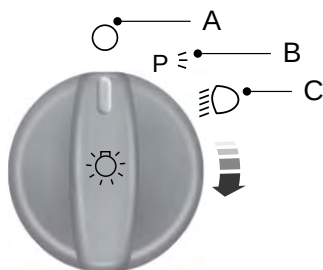
- Appuyez brièvement sur l'extrémité du levier pour effectuer un seul balayage sans liquide lave-glace.
- Appuyez brièvement sur l'extrémité du levier et maintenez-le enfoncé pour effectuer trois balayages des essuie-glaces avec liquide lave-glace.
- Maintenez l'extrémité du levier enfoncée longuement pour activer les essuie-glaces et le liquide lave-glace pendant au plus 10 secondes.



E161462

Éclairage

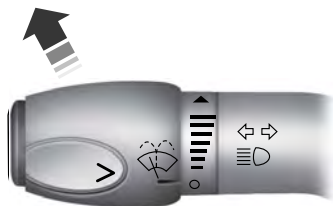
COMMANDE D'ÉCLAIRAGE



E161456

- A Arrêt.
- B Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de la plaque d'immatriculation et feux arrière.
- C Phares.

Feux de route

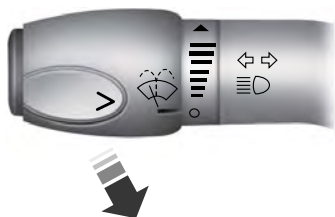


E161457

Éloignez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier ou tirez-le vers vous pour éteindre les feux de route.

Avertisseur optique



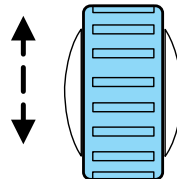
E161458

Tirez légèrement le levier vers vous et relâchez-le pour faire appel de phares.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Nota : Si vous débranchez la batterie ou qu'elle s'épuise, le rhéostat devra de nouveau être étalonné. Pour réinitialiser le rhéostat, tournez complètement la molette à la position fermée, puis à la position d'allumage forcé du plafonnier.

Nota : Déplacez la commande à fond vers le haut, passé le cran, pour allumer l'éclairage intérieur.



E161459

Déplacez la commande vers le haut ou vers le bas pour régler l'intensité d'éclairage du tableau de bord.

Éclairage

FEUX DE JOUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Aussi, la position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares par conditions de faible visibilité, par exemple, de jour en cas de brouillard. Les phares doivent être en mode automatique ou allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. Vous risquez sinon une collision.

Le système allume les feux de croisement à intensité réduite dans des conditions de lumière naturelle.

Pour activer le système, établissez le contact, puis mettez le commutateur d'éclairage à la position arrêt ou feux de stationnement.

CLIGNOTANTS



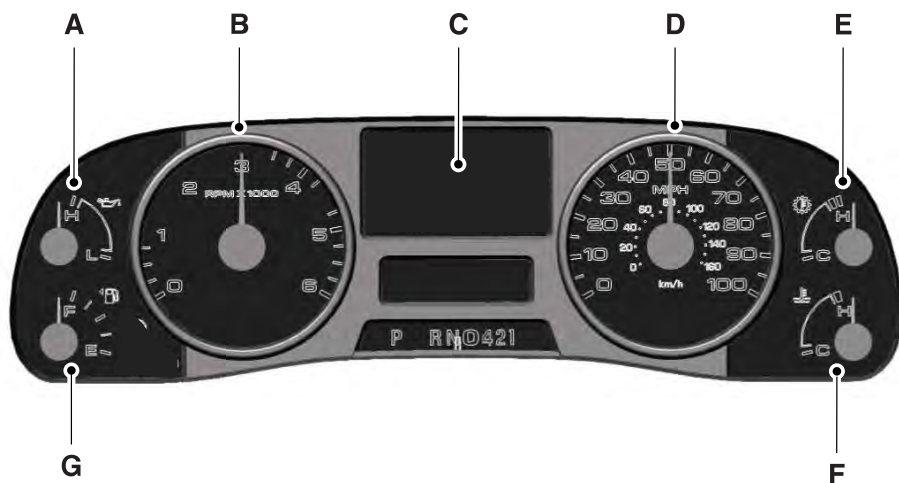
E161460

Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour mettre les clignotants en fonction.

Nota : Poussez brièvement le levier vers le haut ou vers le bas pour faire clignoter trois fois les clignotants afin d'indiquer un changement de voie.

Combiné des instruments

JAUGES



E192271

- A Manomètre d'huile moteur.
- B Compte-tours.
- C Écran d'information.
- D Odomètre.
- E Thermomètre d'huile de boîte de vitesses.
- F Thermomètre de liquide de refroidissement.
- G Jauge de carburant.

Combiné des instruments

Manomètre d'huile moteur

Indique la pression de l'huile moteur. L'aiguille doit rester dans la plage normale de fonctionnement comprise entre « L » et « H ». Si l'aiguille descend sous la plage normale, immobilisez le véhicule, arrêtez le moteur et vérifiez le niveau d'huile. Ajoutez de l'huile si nécessaire. Si le niveau d'huile est correct, faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé.

Odomètre

Indique que la vitesse du véhicule. La vitesse du véhicule est limitée à 105 km/h (65 mi/h) ou 120 km/h (75 mi/h).

Thermomètre d'huile de boîte de vitesses

Zone normale

L'huile de boîte de vitesses est à la température normale de fonctionnement (entre « H » et « C »).

Zone jaune

La température de l'huile de boîte de vitesses est supérieure à la température normale de fonctionnement. Ceci peut être causé par des conditions spéciales d'utilisation (c.-à-d. déneigement, remorquage ou conduite hors route). L'utilisation de la boîte de vitesses pendant de longues périodes alors que l'indicateur se trouve dans la zone jaune peut causer des dommages internes à la boîte de vitesses. L'amélioration des conditions de conduite est recommandée afin de réduire la température de la boîte de vitesses à une température de fonctionnement normale.

Zone rouge

L'huile de la boîte de vitesses surchauffe. Arrêtez le véhicule pour permettre à la température de revenir à la normale.

Si l'indicateur se trouve dans la zone jaune ou rouge, immobilisez le véhicule et assurez-vous que le flux d'air n'est pas bloqué par de la neige ou des débris logés dans la calandre. Si la température indiquée par le thermomètre reste élevée, consultez votre concessionnaire autorisé.

Thermomètre de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est chaud.

À la température normale de fonctionnement, l'aiguille demeure dans la section centrale.

Nota : Ne redémarrez pas le moteur avant d'avoir corrigé la cause de la surchauffe.

Si l'aiguille passe dans la zone rouge, le moteur surchauffe. Arrêtez le moteur, coupez le contact et déterminez la cause lorsque le moteur a refroidi.

Jauge de carburant

Nota : Le niveau indiqué par la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou se trouve sur une pente.

Établissez le contact. La jauge de carburant indique le niveau approximatif de carburant restant dans le réservoir. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de carburant.

Combiné des instruments

L'aiguille doit indiquer F lorsque vous avez fait le plein. Si l'aiguille indique E après avoir fait le plein, faites vérifier dès que possible le système par un concessionnaire autorisé.

Après le ravitaillement, la position de l'aiguille peut varier mais ceci est normal :

- Après avoir quitté la station-service, un bref délai peut être nécessaire pour que l'aiguille indique la position F. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.
- La quantité de carburant versée dans le réservoir est légèrement supérieure ou inférieure à la valeur indiquée par l'indicateur. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service.

- Si le distributeur de la station-service cesse de fonctionner avant que le réservoir ne soit plein, essayez une autre pompe.
- Lorsque l'indicateur de niveau de carburant atteint la position de réservoir vide, il reste une petite quantité de carburant dans le réservoir.

Rappel de niveau de carburant bas

Un rappel de niveau de carburant bas se déclenche lorsque l'aiguille de la jauge de carburant indique un seizième du réservoir plein ou lorsque le véhicule peut encore parcourir 80 km (50 mi) avant de tomber en panne de carburant, selon la première éventualité.

Variations :

Nota : L'avertissement de niveau de carburant bas et l'avertissement d'autonomie restante peuvent apparaître à différentes positions de l'aiguille de la jauge de carburant en fonction des conditions de consommation de carburant. Cette variation est normale.

Type de conduite (conditions de consommation de carburant)	Position de l'indicateur de niveau de carburant	Autonomie restante
Conduite sur route	1/16th	48 km à 129 km (30 mi à 80 mi)
Conduite en usage intensif (traction d'une remorque, ralenti prolongé)	1/16th-1/4	16 km à 56 km (10 mi à 35 mi)

Combiné des instruments

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs suivants vous signalent une anomalie de véhicule qui pourrait s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du véhicule pour s'assurer qu'ils fonctionnent. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, reportez-vous au témoin du système en question pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Nota : Certains indicateurs apparaissent à l'écran d'information et fonctionnent tout comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'affichent pas au démarrage du véhicule.

Système de freinage antiblocage



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite.

Vous pouvez toujours compter sur les fonctions de freinage normales (sans ABS) à moins que le témoin du circuit de freinage ne soit également allumé. Faites vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.

Batterie



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Mettez tous les accessoires

électriques inutiles hors tension et faites immédiatement vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.

Système de freinage



Ce témoin s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

Si ce témoin s'allume durant la conduite, vérifiez que le frein de stationnement n'est pas serré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, ce témoin révèle un niveau bas de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites immédiatement vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT



Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque le témoin d'avertissement est allumé. La performance des freins peut-être considérablement réduite. La distance de freinage sera plus longue. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.

Système réserve de servofrein (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume pour indiquer l'activation normale de la réserve de servofrein Hydromax lorsque le moteur est à l'arrêt et que la pédale du frein de service est enfoncée.

Le témoin peut également s'allumer brièvement si le conducteur tourne le volant complètement dans une direction en freinant pendant que le moteur tourne.

Par contre, si le témoin reste allumé pendant que le moteur tourne, cela indique une anomalie de pression du servofrein ou une défaillance de la pompe du circuit de réserve. Arrêtez le véhicule dès que possible et faites-le vérifier sans tarder par votre concessionnaire autorisé.

Combiné des instruments

Régulateur de vitesse (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque cette fonction est activée. Voir

Utilisation du régulateur de vitesse (page 46).

Clignotant



Ce témoin s'allume lorsqu'un des clignotants ou les feux de détresse sont activés. Vérifiez si une ampoule est grillée lorsque ces témoins restent allumés ou clignent rapidement.

Commande électronique de l'accélérateur



Ce témoin s'allume lorsque le moteur adopte le mode de fonctionnement dégradé.

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Bouclage de la ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et un carillon retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture de

sécurité.

Feu de route



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route. Il

clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Entretien recommandé du moteur



Ce témoin révèle que le circuit de diagnostic embarqué (OBD-II) a détecté une anomalie des dispositifs antipollution du véhicule s'il demeure allumé après le démarrage du moteur. Consultez la section Autodiagnostic embarqué (OBD-II) du chapitre Carburant et ravitaillement pour savoir si vous devriez faire vérifier votre véhicule. Voir **Système antipollution** (page 36).

Si le témoin clignote, le moteur produit des ratés qui pourraient endommager le catalyseur. Conduisez en douceur (évituez les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

AVERTISSEMENT



Si le moteur présente des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie. Faites immédiatement vérifier votre véhicule.

Le témoin d'entretien recommandé s'allume d'abord à l'établissement du contact en guise de vérification de l'ampoule et pour indiquer si le véhicule est prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien.

Le témoin d'entretien recommandé demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'entretien recommandé clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Voir **Système antipollution** (page 36).

Combiné des instruments

Témoin de traction (Selon l'équipement)



Ce témoin s'affiche lorsque la fonction de traction est activée. Si le témoin se met à clignoter sans arrêt, faites réparer le dispositif immédiatement, car la boîte de vitesses pourrait subir des dommages.

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Carillon d'avertissement du circuit de refroidissement à protection totale

Ce carillon retentit lorsque l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement se trouve dans la plage de chaleur élevée. Il existe trois étapes d'alertes sonores :

- L'étape 1 est une alerte sonore unique qui retentit lorsque la température du moteur commence à surchauffer.
- L'étape 2 déclenche plusieurs alertes sonores et la puissance du moteur devient limitée pour aider à le refroidir.
- L'étape 3 déclenche plusieurs alertes sonores et le moteur s'arrête.

Carillon avertisseur de phares allumés

Ce carillon retentit lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage et ouvrez la porte du conducteur, puis que les phares ou les feux de stationnement sont toujours allumés.

Carillon avertisseur d'oubli de clé dans le commutateur d'allumage

Ce carillon retentit lorsque vous ouvrez la porte du conducteur en ayant laissé la clé dans le commutateur d'allumage.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Carillon avertisseur de passage à la position de stationnement

Ce carillon retentit lorsque vous ouvrez la porte du conducteur et que votre véhicule n'est pas en position de stationnement.

Affichage d'information

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les équipements à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Plusieurs systèmes de votre véhicule peuvent être commandés au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. L'information correspondante s'affiche sur l'écran d'information.

Touches de l'écran d'information



E197545

- Appuyez sur la touche info (informations) pour faire défiler les options de trajet, température de l'air extérieur, heures de fonctionnement du moteur et autonomie de carburant.
- Appuyez sur la touche SETUP (configuration) pour faire défiler les divers réglages des fonctions du véhicule.
- Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) pour choisir des réglages, réinitialiser l'information et confirmer des messages.

Info



E161507

Appuyez sur la touche INFO à plusieurs reprises pour faire défiler les fonctions suivantes :

Système d'information sur la location

Enregistrez la distance des trajets particuliers. Appuyez brièvement sur la touche INFO jusqu'à ce que COMPTEUR JOURNALIER apparaisse à l'écran. Pour remettre le compteur à zéro, appuyez longuement sur la touche RESET (réinitialisation)

XXX° (température de l'air extérieur)

Cette fonction affiche la température de l'air extérieur.

Affichage d'information

MILES (km) TO E (autonomie restante)

Cette fonction vous indique le nombre approximatif de kilomètres que votre véhicule peut parcourir avec le carburant qui reste dans le réservoir, dans des conditions normales de conduite.

Assurez-vous de tourner le commutateur d'allumage à la position arrêt lorsque vous faites le plein afin de permettre à cette fonction de détecter correctement le carburant ajouté.

La fonction d'autonomie restante affiche un message à l'écran d'information lorsque la quantité de carburant ne permet de parcourir qu'environ 80 km (50 mi) avant la panne sèche. Appuyez sur RESET (réinitialisation) pour effacer ce message d'avertissement. Si vous réinitialisez cet avertissement, le message réapparaît dans les 40 km (25 mi), 16 km (10 mi) et 0 km (0 mi) avant la panne sèche.

L'autonomie restante est calculée à l'aide de la consommation moyenne de carburant, basée sur les 800 derniers kilomètres (500 mi) parcourus.

HR MOT

Enregistre le temps de fonctionnement cumulé du moteur.

Vérification du système et personnalisation des caractéristiques du véhicule



E161508

Appuyez sur la touche SETUP (configuration) à plusieurs reprises pour faire défiler les fonctions suivantes à l'afficheur multimessage :

Nota : Lorsque vous retournez au menu SETUP (configuration) et qu'une langue autre que l'anglais est sélectionnée, le message HOLD RESET FOR ENGLISH (maintenir la touche RESET [réinitialisation] enfoncée pour passer à l'anglais) s'affiche à l'écran pour revenir à l'anglais. Maintenez la touche RESET (réinitialisation) enfoncée pour revenir à l'anglais.

APP SUR RESET POUR VERIF SYS

Lorsque ce message s'affiche, appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) pour que l'afficheur multimessage parcoure les fonctions ci-dessous et affiche l'état du système correspondant, le cas échéant.

Nota : Certains systèmes n'affichent un message qu'en cas d'anomalie.

- TEMPÉRATURE MOTEUR
- TEMP TRANSMISS
- PRESSION HUILE
- NIVEAU LIQUIDE DE FREINS
- NIVEAU ESSENCE (selon l'équipement)

Affichage d'information

UNITS (unités)

Affiche les unités de mesure anglo-saxonnes ou métriques actuelles

Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) pour alterner entre les unités anglo-saxonnes et métriques.

ANGLAIS RESET PR AUTRE

Vous permet de choisir la langue d'affichage de l'afficheur multimessage. Les langues disponibles sont le français, l'anglais et l'espagnol.

Appuyez à plusieurs reprises sur la touche RESET (réinitialisation) pour faire défiler les langues d'affichage (anglais, espagnol et français) à l'afficheur multimessage. Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) et maintenez-la enfoncée pendant deux secondes pour choisir la langue d'affichage.

MESSAGES D'INFORMATION

Nota : Selon les options dont dispose votre véhicule, tous les messages ne seront pas affichés ou disponibles. Certains messages peuvent être abrégés ou raccourcis selon le type de tableau de bord dont vous disposez.

Appuyez sur le bouton RESET (réinitialisation) pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. D'autres messages seront effacés automatiquement après un court moment.

Certains messages doivent être confirmés avant que vous ne puissiez accéder aux menus.

Affichage d'information

Moteur

Message	Mesure à prendre
PUISSANCE MOTEUR RÉDUITE	Le moteur surchauffe. Arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité, coupez le contact. Si le témoin reste allumé et s'accompagne d'un carillon ou s'il continue de s'allumer, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est chaud.
ARRÊT SÛR DU MOTEUR	Le moteur surchauffe. Arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité, coupez le contact. Si le témoin reste allumé et s'accompagne d'un carillon ou s'il continue de s'allumer, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
TEMPÉRATURE MOTEUR ÉLEVÉE	Le liquide de refroidissement du moteur surchauffe. Arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le contact et laissez le moteur refroidir. Vérifiez le liquide de refroidissement et son niveau. Si le témoin reste allumé ou continue de s'allumer, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
NIVEAU D'ESSENCE BAS	Rappel anticipé d'un niveau de carburant bas.

Affichage d'information

Entretien

Message	Mesure à prendre
PRESSION HUILE BASSE	La pression d'huile moteur est faible. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Si le niveau d'huile moteur est satisfaisant et si le message d'avertissement persiste, coupez le contact immédiatement et contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. Voir Vérification de l'huile moteur (page 102).
NIVEAU LIQUIDE FREINS BAS	Le niveau de liquide de frein est bas et le circuit de freinage doit être vérifié immédiatement. Voir Vérification du liquide de frein (page 111).
VÉRIF BOUCHON DE CARBURANT	Le bouchon du réservoir de carburant est desserré, mal vissé ou manquant. Arrêtez le véhicule à un moment opportun, coupez le moteur et vérifiez que le bouchon du réservoir est inséré correctement. Tournez le bouchon jusqu'à ce que entendiez un déclic. Le message d'avertissement disparaît à l'issue d'un cycle de conduite qui s'est déroulé correctement. Voir Système antipollution (page 36). Si le message d'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Boîte de vitesses

Message	Mesure à prendre
CONTRÔLER TEMP TRANSMISSION	L'huile de la boîte de vitesses surchauffe. Cet avertissement peut s'afficher lors du remorquage de charges lourdes ou de conduite à grande vitesse sur une longue distance à un rapport trop bas. Arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le contact et laissez refroidir la boîte de vitesses.
PASSER À POSIT STATIONNEMENT	Ce message vous rappelle de serrer les freins, puis de placer le levier sélecteur à la position de stationnement (P).

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS



Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.



Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.



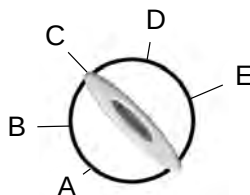
Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si vous débranchez la batterie, votre véhicule pourrait se comporter inhabituellement durant environ 8 km (5 mi) après le rebranchement. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE



E161572

A (accessoires) - Permet le fonctionnement des accessoires électriques, tels que la radio, lorsque le moteur ne tourne pas.

Nota : Ne laissez pas la clé de contact dans cette position trop longtemps. Ceci pourrait décharger la batterie de votre véhicule.

B (verrouillage) - Verrouille le levier de vitesse et permet de retirer la clé du commutateur d'allumage.

C (arrêt) - L'allumage est coupé.

Nota : Lorsque vous coupez le contact et quittez votre véhicule, ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage. Ceci pourrait décharger la batterie de votre véhicule.

D (marche) - Tous les circuits électriques sont fonctionnels et les témoins et indicateurs s'allument.

E (démarrage) - Permet de faire démarrer le moteur.

Démarrage et arrêt du moteur

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Au démarrage du moteur, l'augmentation du régime de ralenti contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Avant de démarrer le moteur, vérifiez ce qui suit :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires électriques du véhicule sont hors tension.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Assurez-vous que le levier de vitesses est à la position de stationnement (P) ou au point mort (N).
- Établissez le contact.

Nota : Ne touchez pas la pédale d'accélérateur.

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.
2. Tournez la clé en position de démarrage pour lancer le moteur. Relâchez la clé lorsque le moteur démarre.

Nota : Le lancement du moteur peut se poursuivre jusqu'à 15 secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre.

Nota : Si le moteur ne démarre pas à la première tentative, attendez un instant, puis essayez de nouveau.

Démarrage impossible

Si le moteur ne démarre pas après trois tentatives, attendez 10 secondes et procédez comme suit :

1. Appuyez à fond sur la pédale de frein.

2. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
3. Actionnez le démarreur.

Pour arrêter le moteur lorsque votre véhicule est à l'arrêt, procédez comme suit :

1. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
2. Coupez le contact.
3. Serrez le frein de stationnement.

Pour arrêter le moteur lorsque le véhicule se déplace, procédez comme suit :

AVERTISSEMENT



Si vous coupez le moteur lorsque le véhicule roule toujours, le freinage et la direction assistés ne seront plus fonctionnels. La direction ne sera pas verrouillée, mais un effort plus important sera nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques, notamment ceux des sacs gonflables et des témoins et indicateurs, peuvent également être hors tension. Si le contact a été coupé accidentellement, vous pouvez passer au point mort (N) et redémarrer le moteur.

1. Placez la boîte de vitesses au point mort (N) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.
2. Une fois votre véhicule à l'arrêt, placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) ou en position point mort (N) et coupez le contact.
3. Serrez le frein de stationnement.

Démarrage et arrêt du moteur

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT



Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous détectez des vapeurs d'échappement. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

Information importante concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant de longues périodes, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les fenêtres d'au moins 3 cm (1 po).
- Réglez votre commande de climatisation sur « air extérieur ».

CHAUFFE-MOTEUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.



Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.

AVERTISSEMENTS



Ne fermez pas complètement le capot et ne le laissez pas retomber sous son propre poids lorsque le chauffe-moteur est en cours d'utilisation. Cela pourrait endommager le câble d'alimentation et provoquer un court-circuit à l'origine d'un incendie, de blessures ou de dommages matériels.

Nota : *Un chauffe-moteur s'avère plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).*

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'ensemble comprend un élément chauffant (dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par l'Underwriter's Laboratory (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.

Démarrage et arrêt du moteur

- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.
- Veillez à débrancher et à ranger correctement le système avant de démarrer et conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

Carburant et remplissage

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Ne remplissez pas trop le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



Les carburants peuvent causer des blessures graves ou voire mortelles s'ils sont mal utilisés ou manipulés sans prendre les précautions nécessaires.



L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.



Le carburant peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.



Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage du réservoir de carburant toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

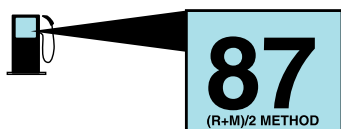
- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez un médecin dès que possible, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.

Carburant et remplissage

- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez dès que possible à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer des irritations.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence peut provoquer des effets secondaires, des lésions graves ou des maladies. En cas de contact de l'essence avec la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone affectée à l'eau savonneuse. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.

QUALITÉ DU CARBURANT

Choix du carburant approprié



E161513

L'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice minimum d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandée. Certaines stations-service offrent des carburants dits essence « ordinaire » sans plomb d'un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les régions en haute altitude. Nous déconseillons l'utilisation de carburants avec un indice d'octane inférieur à 87.

N'utilisez pas un carburant qui ne serait pas recommandé car il pourrait occasionner des dommages au moteur qui risquent de ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une réduction des performances du véhicule.*

N'utilisez pas :

- Du carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburants contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85.
- De carburant contenant du méthanol.
- De carburants contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- de carburant contenant l'additif rehausseur d'octane, méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse;
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et au dispositif antipollution.

Carburant et remplissage

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche, car cela pourrait nuire aux composants du groupe motopropulseur.

À savoir en cas de panne sèche :

- Une fois que vous aurez fait le plein, il est possible qu'il faille établir puis couper le contact plusieurs fois de telle façon que le circuit d'alimentation puisse acheminer le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement pourra être légèrement supérieure à la normale. Avec l'allumage sans clé, il suffit de démarrer le moteur. La durée de lancement du moteur sera plus longue que d'habitude.
- En général, il suffit d'ajouter environ 3 L (1 gal) de carburant pour redémarrer le moteur. Si le véhicule est en panne sèche et se trouve sur une pente raide, il faudra peut-être plus de 3 L (1 gal) de carburant.
- Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le témoin d'anomalie du moteur : Voir **Témoins et indicateurs** (page 19).

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS

 Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures.

AVERTISSEMENTS

-  Lisez et respectez les directives données au poste d'essence.
-  Arrêtez votre moteur lorsque vous faites le plein.
-  Ne fumez pas à proximité de carburants ou lorsque vous faites le plein de votre véhicule.
-  Évitez de produire des étincelles et des flammes et de fumer à proximité des carburants.
-  Demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein. La loi l'interdit en certains endroits.
-  Tenez les enfants à l'écart des pompes à essence et ne les laissez jamais manœuvrer la pompe.
-  N'utilisez pas des appareils électroniques personnels lorsque vous faites le plein.
-  Patientez 10 secondes avant de déposer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.
-  Arrêtez le ravitaillement après la deuxième coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.
-  Ne retirez pas le pistolet de distribution d'essence de sa position complètement insérée lors du ravitaillement.

Carburant et remplissage

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- placez le bidon approuvé pour le carburant sur le sol;
- ne remplissez jamais le bidon lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement);
- lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le bidon;
- n'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Bouchon de réservoir de carburant

AVERTISSEMENTS



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



L'emploi d'un bouchon de réservoir de carburant autre que celui prévu pour votre véhicule peut provoquer, par une surpression ou une dépression créée dans le réservoir, des dommages au circuit d'alimentation ou la perte du bouchon en cas de collision, ce qui pourrait entraîner des risques de blessures.

Nota : Si vous devez remplacer le bouchon de réservoir de carburant, remplacez-le par un bouchon conçu pour votre véhicule. L'utilisation d'un bouchon autre qu'un bouchon d'origine Ford ou Motorcraft ou d'un bouchon qui n'est pas homologué peut entraîner l'annulation de la garantie qui couvre les dommages au réservoir ou au circuit d'alimentation.

Le bouchon du réservoir de carburant est conçu pour s'ouvrir et se fermer en 1/4 de tour. Pour remplir le réservoir de votre véhicule, procédez comme suit :

1. placez votre véhicule en position de stationnement (P);
2. coupez le contact;
3. tournez le bouchon du réservoir dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'enlève;
4. tirez pour retirer le bouchon de la goulotte de remplissage;
5. pour remettre en place le bouchon du réservoir, alignez les languettes du bouchon avec les encoches de la goulotte de remplissage;
6. tournez le bouchon d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'au moins un déclic se fasse entendre.

Si le témoin du bouchon du réservoir de carburant ou un message VÉRIF BOUCHON DE CARBURANT apparaît sur le tableau de bord et demeure affiché après le démarrage du moteur, il se peut que le bouchon de réservoir de carburant soit mal fixé.

En pareil cas, quittez la route sans tarder et de façon sécuritaire, enlevez le bouchon, alignez-le correctement puis installez-le de nouveau. Il est possible que le témoin du bouchon du réservoir de carburant ou le message VÉRIF BOUCHON DE CARBURANT ne se réinitialise pas immédiatement. Plusieurs cycles de conduite peuvent être requis avant que les témoins ne soient désactivés. Un cycle de conduite consiste en un départ à froid (plus de quatre heures après l'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain et routier.

Carburant et remplissage

CONSUMMATION DE CARBURANT

La réserve à vide est le volume de carburant restant dans le réservoir lorsque l'indicateur de carburant indique que le réservoir est vide. Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré suffisant pour augmenter l'autonomie.

- La contenance utile du réservoir de carburant est la quantité de carburant qui peut y être versée lorsque la jauge indique que le réservoir est vide et avant le premier déclenchement du système d'arrêt automatique de la pompe à carburant.
- La contenance publiée du réservoir est égale à la différence volumétrique entre le niveau de remplissage actuel avant le premier déclenchement du système d'arrêt automatique de la pompe à carburant et la quantité de carburant quand la jauge indique que le réservoir est vide. Voir **Capacités et spécifications** (page 146). Autrement dit, il s'agit de la contenance utile moins la réserve à vide.
- En raison de la réserve à vide, il peut être possible d'ajouter plus de carburant que la contenance annoncée, même si la jauge de carburant signale que le réservoir de carburant est vide.

Remplissage du réservoir de carburant

Pour obtenir des résultats fiables lors du ravitaillement :

- Coupez le contact avant de remplir le réservoir de carburant, car la lecture sera erronée si le moteur est en marche.
- Remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein.
- Limitez à un le nombre de déclenchements automatiques du pistolet lors du remplissage.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

Ne mesurez pas la consommation de carburant au cours des premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite du véhicule (il s'agit de la période de rodage de votre véhicule). Vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 200 km (2 000 mi) à 4 800 km (3 000 mi). De plus, le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de l'indicateur de carburant ne représentent pas des moyens efficaces de mesure de la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur kilométrique.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée dans le réservoir.
3. Après avoir fait le plein au moins trois fois, remplissez le réservoir de carburant et notez le kilométrage actuel.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.

Carburant et remplissage

Pour calculer la consommation en L/100 km (litres aux 100 kilomètres), multipliez le nombre de litres consommés par 100, puis divisez par le nombre de kilomètres parcourus. Pour calculer la consommation en mi/gallon (miles au gallon), divisez le nombre de miles parcourus par le nombre de gallons consommés.

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant de votre véhicule dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation.

Situations

- L'économie de carburant est réduite si le véhicule est lourdement chargé.
- Transporter des charges superflues dans votre véhicule peut augmenter la consommation de carburant.
- La pose de certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis, etc.) peut augmenter la consommation de carburant.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation de carburant peut augmenter à basse température.
- La consommation de carburant peut augmenter lors des courts trajets.
- Votre consommation de carburant sera plus faible si vous roulez sur route plate que sur route vallonnée.

SYSTÈME ANTIPOLLUTION

AVERTISSEMENTS



Ne stationnez pas le véhicule, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer sa conformité aux normes antipollution en vigueur.

Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant indiqué.
- Veillez à ne pas tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Les interventions indiquées dans le calendrier d'entretien périodique sont essentielles pour assurer la longévité et la performance de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Carburant et remplissage

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performances et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Autodiagnostic embarqués (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les

dispositifs antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Votre véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut produire des ratés ou tourner irrégulièrement.
2. Le carburant est de piètre qualité ou contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.
3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 33).
4. Conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Carburant et remplissage

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le système OBD-II puissent ne pas présenter de symptômes visibles, si vous continuez de conduire alors que le témoin d'anomalie du moteur est allumé, ceci peut causer une augmentation des émissions et de la consommation de carburant, un fonctionnement irrégulier du moteur et des à-coups de la boîte de vitesses pouvant entraîner des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certaines autorités locales, provinciales et des États peuvent avoir prévu des programmes d'inspection et d'entretien pour la vérification des dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou si l'ampoule ne fonctionne pas, vous devez peut-être faire réparer votre véhicule. Consultez la section Autodiagnostic embarqués.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et

d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, votre véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours.

Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous pouvez effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

1. 15 minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivies d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en zone urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.
2. Laissez reposer votre véhicule pendant au moins huit heures avec le contact coupé. Puis démarrez le véhicule et effectuez le cycle de conduite ci-dessus. Le véhicule doit se réchauffer jusqu'à sa température normale de fonctionnement. N'arrêtez pas le véhicule avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus.

Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

Boîte de vitesses

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENTS



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et verrouillez le levier de vitesse en position de stationnement (P). Tournez le commutateur d'allumage à la position arrêt et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.



N'enfoncez pas simultanément la pédale de frein et la pédale d'accélérateur. Si vous appuyez sur les deux pédales simultanément pendant plus de trois secondes, le régime moteur sera limité, ce qui risque de rendre difficile le maintien de la vitesse en circulation et de provoquer des blessures graves.

Positions du levier sélecteur de votre boîte de vitesses automatique

P R N D 3 2 1

E161511

Pour mettre votre véhicule en prise ou au point mort :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Placez le levier sélecteur sur le rapport que vous souhaitez engager.
3. Immobilisez complètement votre véhicule.

4. Amenez et verrouillez le levier de vitesse en position de stationnement (P).

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues de tourner.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier de vitesse est en position marche arrière (R), votre véhicule se déplace en marche arrière. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant d'engager la marche arrière (R) ou d'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier de vitesse est au point mort (N), votre véhicule peut être démarré et peut rouler librement. Dans cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant (D)

Il s'agit de la position normale de conduite permettant d'optimiser la consommation de carburant. La fonction de surmultipliée permet de monter automatiquement les vitesses en utilisant tous les rapports disponibles.

Troisième (3e)

La boîte de vitesses fonctionne en troisième (3e) vitesse uniquement. Utilisez la troisième (3e) vitesse pour une motricité accrue sur routes glissantes.

Deuxième (2e)

La boîte de vitesses fonctionne en deuxième (2e) vitesse uniquement. Utilisez la deuxième (2e) vitesse pour démarrer sur chaussée glissante.

Boîte de vitesses

Première (1re)

- La boîte de vitesses fonctionne en première (1re) vitesse uniquement.
- Assure un frein moteur maximal.
- Permet de monter les vitesses par déplacement du levier sélecteur.
- La boîte de vitesses ne rétrograde pas en première (1re) à vitesse élevée. Elle passe en première (1re) lorsque la vitesse du véhicule a suffisamment diminué.

Mode de traction

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas la fonction de traction lorsque vous conduisez sur une chaussée glacée ou glissante, car le frein moteur plus important peut causer le patinage des roues et le dérapage de votre véhicule, entraînant une éventuelle perte de contrôle.



E161510



Pour activer le mode de traction, appuyez une fois sur le bouton situé sur le levier sélecteur. Le témoin de traction s'allume au tableau de bord.

Pour désactiver la fonction traction et revenir au mode de conduite normal, appuyez de nouveau sur le bouton du levier de vitesses. Le témoin de traction s'éteint alors. La fonction de traction se désactive également lorsque le contact du véhicule est coupé.

La fonction de traction :

- Impose un délai pour la montée des vitesses afin de réduire la fréquence des changements de rapport.
- Assure la disponibilité d'un frein moteur dans toutes les vitesses de marche avant, qui ralentit votre véhicule et vous aide à en conserver la maîtrise en descente.
- Selon les conditions de conduite et de charge, peut rétrograder, ralentir votre véhicule et réguler sa vitesse en descente, sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur l'accélérateur. La puissance du freinage de rétrogradation fournie varie en fonction de la pression exercée sur la pédale de frein.

La fonction de traction améliore le fonctionnement de la boîte de vitesses lorsque le véhicule tracte une remorque ou est lourdement chargé. Tous les rapports de la boîte de vitesses sont disponibles lorsque la fonction de traction est activée.

Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique

Cette fonction peut accroître la longévité de la boîte de vitesses et garantir la même qualité de passage des rapports pendant toute la durée de vie de votre véhicule. Il est possible que les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf soient plus ou moins

Boîte de vitesses

souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptatif réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

Rétrogradations forcées

- Permisses en position de marche avant (D), que la fonction de traction soit activée ou non.
- Appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur.
- Permet à la boîte de vitesses de sélectionner une vitesse appropriée.

Interverrouillage frein-levier sélecteur

AVERTISSEMENTS



Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.



Si vos feux stop ne fonctionnent pas correctement ou si vous avez débranché les câbles de la batterie, les feux stop et les feux de détresse pourraient ne pas signaler la présence de votre véhicule en panne ou du danger qu'il représente, ce qui constitue un risque accru de blessures graves ou mortelles. Afin de minimiser les risques de blessures graves ou mortelles, évaluez les circonstances environnantes, utilisez d'autres dispositifs de signalisation d'urgence si disponibles, et déplacez votre véhicule dès que possible dans un endroit sûr et à l'écart de la circulation.



Pour cela, vous devrez sortir le levier sélecteur de la position de stationnement, ce qui signifie que le véhicule pourra rouler librement. Pour éviter le déplacement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter cette procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.

AVERTISSEMENTS



Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Contactez votre concessionnaire autorisé.

Votre véhicule est doté d'un dispositif d'interverrouillage frein-levier sélecteur qui empêche de sortir le levier de vitesse de la position de stationnement (P) lorsque le commutateur d'allumage est en position contact et que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas sortir le levier sélecteur de la position de stationnement (P) lorsque le commutateur d'allumage est en position contact et que la pédale de frein est enfoncée, une défaillance s'est peut-être produite. Il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux stop ne fonctionnent pas correctement. Voir **Tableau des spécifications des fusibles** (page 77).

Si le fusible n'est pas grillé et que les feux stop fonctionnent correctement, la méthode suivante vous permettra de sortir le levier de vitesses de la position de stationnement (P) :

1. Serrez le frein de stationnement. Tournez la clé dans le commutateur d'allumage à la position LOCK (verrouillage), puis retirez la clé.
2. Débranchez le câble négatif (noir) de la batterie.
3. Introduisez la clé de contact et tournez-la à la position arrêt. Placez la boîte de vitesses en position point mort (N).
4. Rebranchez le câble négatif (noir) de la batterie.
5. Démarrez le véhicule.

Boîte de vitesses

Nota : *En cas d'utilisation de cette procédure, contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Nota : *N'utilisez pas la méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car cela pourrait endommager la boîte de vitesses.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque passage de rapport. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

GÉNÉRALITÉS

Nota : Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique ou un sifflement continu se fait entendre pendant le freinage, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont perçues dans le volant pendant le freinage, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues, même en conditions normales de conduite. La poussière de frein est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir **Nettoyage des roues en alliage** (page 118).



Consultez le chapitre Tableau de bord pour plus de renseignements sur le témoin du circuit de freinage.

Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Appuyez doucement à plusieurs reprises sur la pédale de frein en sortant d'un lave-auto ou après avoir franchi une surface d'eau stagnante pour sécher les freins.

Système de priorité des freins sur l'accélérateur

Si l'accélérateur est coincé, maintenez une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Coupez le moteur, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P), serrez le frein de stationnement, puis

assurez-vous que rien n'entrave la course de la pédale d'accélérateur. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus proche.

Servofrein hydraulique (Hydroboost ou Hydromax)

La pompe de direction assistée fournit une pression hydraulique aux systèmes Hydroboost et Hydromax qui fournissent, à leur tour, une assistance au freinage.

Quand le système de direction assistée ne peut fournir le débit de liquide, le servofrein Hydromax reçoit une pression auxiliaire de la pompe électrique du système de réserve. Lorsque le moteur est coupé, la pompe entre en fonction si la pédale de frein est enfoncée ou si le contact est établi.

Il est possible que le conducteur entende un bruit pendant le fonctionnement de la pompe, il s'agit là d'une caractéristique normale du système.

Le système de réserve fournit une puissance réduite de freinage. Ainsi donc, il faut en restreindre l'utilisation sous ces conditions uniquement pour se rendre à l'atelier de réparation et pour retirer le véhicule de la route.

Nota : Sur les véhicules munis d'un servofrein Hydromax, dans des conditions normales de conduite, il est possible d'entendre le bruit du liquide passant dans les canalisations pendant le freinage. Cela est normal. Le véhicule n'a nul besoin de réparation.

Si l'efficacité du freinage diminue lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou même lorsque vous l'enfoncez complètement, ou si la pédale semble molle, cela peut indiquer la présence d'air dans le circuit hydraulique ou une fuite de liquide. Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire et faites-le vérifier immédiatement.

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOPAGE

Nota : Lorsque le système est en fonction, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.

Les freins antiblopage n'éliminent pas les risques lorsque :

- Vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède.
- Votre véhicule est en situation d'aquaplanage.
- Vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée.
- La chaussée est irrégulière.

FREIN DE STATIONNEMENT

AVERTISSEMENT



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur de la boîte de vitesses se trouve en position de stationnement (P). Si vous ne serrez pas le frein de stationnement et n'engagez pas la position de stationnement (P), le véhicule n'est pas immobilisé et peut causer des dommages matériels ou des blessures. Tournez la clé en position de verrouillage et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.

Serrez le frein de stationnement chaque fois que vous garez le véhicule.

- Dans le cas des véhicules équipés d'un frein de stationnement à commande au pied, appuyez sur la pédale pour serrer le frein de stationnement.
- Dans le cas des véhicules équipés d'un frein de stationnement à commande manuelle, tirez le levier de frein de stationnement pour le serrer.



Le témoin de frein s'allume au tableau de bord lorsque le contact est établi et que le frein de stationnement est serré.

L'utilisation du frein de stationnement n'est pas recommandée pour arrêter un véhicule en marche. Vous pouvez toutefois vous en servir en cas d'urgence comme frein de secours si les freins réguliers font défaut. La distance de freinage sera considérablement accrue et le comportement du véhicule sera compromis.

Freins

Pour desserrer le frein de stationnement :

- Dans le cas des véhicules équipés d'un frein de stationnement à commande au pied, tirez sur le levier de desserrage du frein de stationnement.
- Dans le cas des véhicules équipés d'un frein de stationnement à commande manuelle, enfoncez le levier du frein de stationnement.

Programmateur de vitesse

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 30 km/h (20 mph).

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas le régulateur de vitesse en circulation dense, sur des routes sinueuses ou sur chaussée glissante.

Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule avec les blessures graves voire mortelles que cela peut entraîner.



Lorsque vous conduisez sur une pente descendante, la vitesse de votre véhicule peut devenir supérieure à la vitesse programmée. Le système ne serre pas les freins. Rétrogradez d'une vitesse pour aider le système à maintenir la vitesse programmée. Vous risqueriez sinon de perdre le contrôle de votre véhicule avec les blessures graves voire mortelles que cela peut entraîner.

Nota : Le régulateur de vitesse se désactive si la vitesse de votre véhicule diminue de plus de 16 km/h (10 mph) sous la vitesse programmée pendant qu'il gravit une pente.



E161518

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Mise en fonction du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur **ON**.



Le témoin apparaît au tableau de bord.

Programmation de la vitesse du régulateur

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur le bouton **SET ACCEL** (réglage/accélération).
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Changement de la vitesse programmée

- Appuyez brièvement sur **SET ACCEL** (réglage/accélération) pour augmenter la vitesse ou sur **COAST** (décélération) pour diminuer la vitesse de réglage. Lorsque vous sélectionnez km/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse

Programmateur de vitesse

programmée change par incréments de 2 km/h environ. Lorsque vous sélectionnez mi/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 1 mi/h environ.

- Accélérez ou freinez jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Appuyez brièvement sur le bouton **SET ACCEL** (réglage/accélération).
- Appuyez longuement sur la touche **SET ACCEL** (réglage/accélération) pour augmenter la vitesse ou sur **COAST** (décélération) pour réduire la vitesse programmée. Relâchez la commande lorsque la vitesse désirée est atteinte.

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'effacera pas.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur **RES**.

Mise hors fonction du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur **OFF** lorsque le système est en mode d'attente, ou coupez le contact.

Nota : La vitesse programmée s'efface lorsque vous mettez le système hors fonction.

Transport de charge

LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Cette section vous indique la bonne façon de charger votre véhicule ou votre remorque, ou les deux, et explique comment ne pas dépasser la capacité de charge maximale du véhicule, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants,

afin de déterminer sur l'étiquette des pneus ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec ou sans remorque :

Poids à vide en ordre de marche

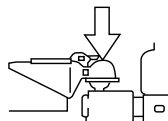
- il s'agit du poids du véhicule, y compris un plein de carburant et tous les équipements de série. Il n'inclut pas le poids des occupants, du chargement ou des équipements proposés en option.

Poids à vide en ordre de marche du véhicule - il s'agit du poids, y compris tous les équipements de deuxième monte, à la livraison du véhicule neuf par le concessionnaire autorisé.

CHARGEMENT =



+



E143817

Chargement - cela comprend tout le poids ajouté au poids à vide en ordre de marche, y compris le chargement et les équipements en option. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie du chargement.

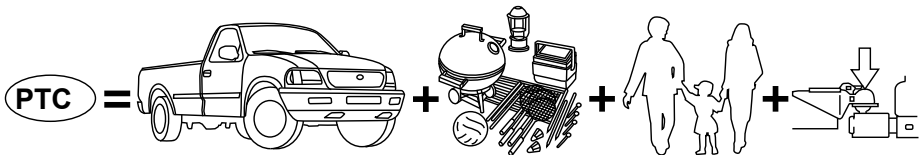
Poids autorisé à l'essieu - il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), y compris le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge utile.

Transport de charge

Poids maximal autorisé à l'essieu - il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui

rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur. **La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser son poids maximal autorisé à l'essieu.**

Nota : Pour plus de renseignements concernant la traction d'une remorque, consultez le Guide de remorquage pour véhicules de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé.



E143818

Poids total en charge - il s'agit du poids à vide en ordre de marche du véhicule additionné de son chargement et de ses occupants.

Poids total autorisé en charge – il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et le chargement). Il

figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur. **Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge.**

Transport de charge

Exemple seulement :

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXX KG (XXXX LB)
 FRONT GAWR: REAR GAWR:
 XXXX KG (XXXX LB) WITH XXXX KG (XXXX LB) WITH
 XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES
 XXXXXXXX RIMS XXXXXXXX RIMS
 AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR
 VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN
 EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX
 TYPE: XXXX XXXXX



EXT PNT: XX XXXXXX RC: XX DSO: XXXX
 WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXX
 XXX XX XXX X XX X XXXX XXXX
 XXXXXXXXXXXXXXX XXXX XXXX-XXXXXXXX-XX

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR/PMBV: XXXX LB/XXXX KG
 FRONT GAWR/PMBE AV / REAR GAWR/ PMBE AR
 XXXX /XXXX B / XXXX KG/XXXX B
 WITH/AVEC TIRES/PNEUS
 XXXX /XXXX
 XXXX /XXXX
 XXXXXX RIMS/JANTES XXXXXX

AT/A kPa/PSI/LPC XXX/XX COLD/A FROID XXX/XX
 /JUMEELES
 VIN: XXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXX
 TYPE: XXX/XXXX COMPLETES:XXXX/XXX-XXXX XXXXXX



EXT PNT: 01 XXXXXX RC: XX DSO: XXXXXX
 WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXXXX
 XXX XX X XX X XXXX XXX
 XXXXXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXXXX-XX

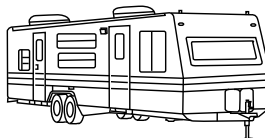
E198828

AVERTISSEMENT



Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

$$\text{PTR} = \text{PTC} +$$



E143819

Transport de charge

Poids total roulant - il s'agit du poids total en charge plus le poids de la remorque complètement chargée.

Poids total roulant autorisé - il s'agit du poids maximal permis du véhicule et de la remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le système de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge, et non du poids total roulant autorisé.) Pour remorquer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de frein séparés. **Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.**

Poids maximal autorisé de la remorque chargée - il s'agit du poids maximal d'une remorque chargée pouvant être tractée par votre véhicule. Cette cote est basée sur un véhicule équipé des options obligatoires, transportant le conducteur et le passager avant (68 kg [150 lb]), sans chargement (intérieur ou extérieur) et avec un poids sur le timon de 10 à 15 % du poids total de la remorque (remorque conventionnelle).

Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé) pour des renseignements plus détaillés.

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez pas le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité.



N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le poids total autorisé en charge ni le poids maximal autorisé à l'essieu.



Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.

Transport de charge

2. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.

3. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg (1 400 lb) et si le véhicule transporte cinq occupants pesant chacun 68 kg (150 lb), la charge résiduelle pour l'équipement et le chargement sera de 295 kg (650 lb) $(635 \text{ kg} - 340 \text{ kg} [5 \times 68 \text{ kg}] = 295 \text{ kg})$.

4. Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 3.

5. Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Les paragraphes suivants présentent quelques autres exemples de calcul de la charge disponible pour l'équipement et les bagages :

*Supposez que votre véhicule a une capacité totale de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour

vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit : $635 - (5 \times 99) - (5 \times 13,5) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 \text{ kg}$. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et des sacs de golf. En unités anglo-saxonnes, le calcul s'établit comme suit : $1\,400 - (5 \times 220) - (5 \times 30) = 1\,400 - 1\,100 - 150 = 150 \text{ lb}$.

*Supposez que votre véhicule a une capacité totale de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et l'un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque le siège arrière est rabattu, vous avez de l'espace pour douze sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 kg (220 lb), le calcul s'établit comme suit : $635 - (2 \times 99) - (12 \times 45) = 635 - 198 - 540 = -103 \text{ kg}$. La réponse est négative. Vous ne pourrez pas transporter tout ce ciment. En unités anglo-saxonnes, le calcul s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (12 \times 100) = 1\,400 - 440 - 1\,200 = -240 \text{ lb}$. Vous devez réduire le poids total d'au moins

Transport de charge

104 kg (240 lb). Si vous retirez trois sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit alors comme suit : $635 - (2 \times 99) - (9 \times 45) = 635 - 198 - 405 = 32$ kg. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités anglo-saxonnes, le calcul s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\,400 - 440 - 900 = 60$ lb.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de manière à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur.

Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT



Le comportement routier d'un véhicule chargé peut différer de celui d'un véhicule non chargé. Lors de la conduite d'un véhicule lourdement chargé, prenez des mesures de sécurité exceptionnelles. Conduisez à une vitesse réduite et prévoyez une plus longue distance de freinage.

Votre véhicule peut transporter plus de chargement et de passagers que la plupart des voitures de tourisme. Selon le type de charge et la disposition de celle-ci, le transport de passagers et de chargement peut déplacer le centre de gravité de votre véhicule vers le haut.

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENT



La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excède les limites du véhicule et peut endommager le moteur, la boîte de vitesses, le châssis et augmenter les risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures.

Nota : Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figurent sur l'étiquette d'homologation. Voir **Poids de remorquage recommandés** (page 55).

Votre véhicule peut comporter des dispositifs électriques, comme des fusibles ou des relais, dédiés à la traction d'une remorque. Voir **Fusibles** (page 77).

La capacité de charge de votre véhicule se fonde sur le poids et non sur le volume. Il est donc possible que vous ne puissiez pas utiliser tout l'espace disponible pour le chargement d'un véhicule ou d'une remorque.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, aux essieux, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Inspectez ces composants régulièrement pendant et après chaque utilisation du véhicule avec une remorque.

Répartition de la charge

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur votre véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds pour qu'ils soient centrés entre les roues gauche et droite de la remorque.

Remorquage

- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers le timon de la remorque. Ne chargez pas la remorque de façon que le poids final sur le timon de la remorque soit supérieur ou inférieur à 10 à 15 % du poids de la remorque chargée.
- Choisissez un support de boule offrant l'élévation ou l'abaissement approprié. Lorsque le véhicule et la remorque chargés sont accouplés, le cadre de la remorque doit être de niveau ou s'incliner légèrement vers le bas à l'arrière du véhicule, vu de côté.

Lorsque vous tractez une remorque ou que le véhicule est chargé, une vibration ou une légère secousse au démarrage peut se produire en raison du poids additionnel de la charge. Des renseignements supplémentaires concernant le chargement approprié d'une remorque ainsi que la préparation de votre véhicule en vue du remorquage se trouvent dans un autre chapitre du présent manuel. Voir **Limite de charge** (page 48).

Vous trouverez également des renseignements dans le **Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque**, disponible chez votre concessionnaire autorisé, ou en ligne.

Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque en ligne

Site
Web

<http://www.fleet.ford.com/towing-guides/>

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Nota : Ne dépassez pas le poids de la remorque indiqué dans le tableau ci-dessous en fonction de la configuration de votre véhicule.

Nota : Assurez-vous de prendre en considération la zone frontale de la remorque. Ne dépassez pas une surface frontale de remorque de 5,6 m² (60 pi²).

Nota : Pour une conduite en haute altitude, réduisez le poids total roulant de 2 % par tranche de 300 mètres (1 000 pieds) à partir du point d'élévation de 300 mètres (1 000 pieds).

Remorquage

Nota : Certains états exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques au-dessus d'un poids spécifié. Assurez-vous de consulter les réglementations de l'État ou de la province pour ce poids spécifique. Les poids maximum de la remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique du véhicule pourrait ne pas comprendre le connecteur de câblage nécessaire pour activer les freins de remorque électriques.

Votre véhicule peut tracter une remorque à condition que le poids maximal de la remorque ne dépasse pas le poids indiqué pour votre configuration de véhicule dans le tableau suivant :

Rapport de pont arrière	PTAC maximal	PTRA maximal	Poids maximal de la remorque
4,30	16000 lb (7257 kg)	23000 lb (10432 kg)	7000 lb (3175 kg)
4,30	18000 lb (8165 kg)	23000 lb (10432 kg)	5000 lb (2268 kg)
4,88	19500 lb (8845 kg)	26000 lb (11793 kg)	6500 lb (2948 kg)
4,88	19500 lb (8845 kg)	27200 lb (12338 kg)	7700 lb (3493 kg)
5,38	20500 lb (9299 kg)	26000 lb (11793 kg)	5500 lb (2495 kg)
5,38	22000 lb (9979 kg)	26000 lb (11793 kg)	4000 lb (1814 kg)
5,38	22000 lb (9979 kg)	26000 lb (11793 kg)	6500 lb (2948 kg)

Remorquage

Rapport de pont arrière	PTAC maximal	PTRA maximal	Poids maximal de la remorque
5,38	22000 lb (9979 kg)	29700 lb (13472 kg)	7700 lb (3493 kg)
6,17	24000 lb (10886 kg)	30000 lb (13608 kg)	6000 lb (2721 kg)
6,17	26000 lb (11793 kg)	30000 lb (13608 kg)	4000 lb (1814 kg)

Remorquage

VÉRIFICATIONS DE REMORQUAGE ESSENTIELLES

Pour un remorquage en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- ne tractez pas de remorque tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule sur au moins 1 600 km (1 000 mi);
- renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque;
- prenez connaissance des instructions de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage;
- effectuez plus souvent les opérations d'entretien si vous tirez une remorque. Consultez votre Guide d'entretien périodique;
- si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives fournies par l'agence de location.

Les termes relatifs à la capacité de charge apparaissant sur l'étiquette des pneus et l'étiquette d'homologation de sécurité ainsi que les directives sur le calcul de la charge de votre véhicule figurent dans un autre chapitre du présent manuel. Voir **Limite de charge** (page 48).

Lors du calcul du poids total du véhicule, n'oubliez pas d'inclure le poids au timon de la remorque chargée.

Attelages

N'utilisez aucun attelage qui se fixe au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule.

Répartissez la charge de la remorque de telle sorte que 10 à 15 % de son poids total reposent sur le timon.

Attelages répartiteurs de charge

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas un attelage répartiteur de charge de façon à ce que le pare-chocs arrière soit plus haut qu'il ne l'était avant d'atteler la remorque. Un tel réglage annulerait la fonction de répartition de charge et pourrait rendre la conduite difficile et entraîner des blessures graves en cas d'accident.

Lorsque vous attelez une remorque à l'aide d'un attelage répartiteur de charge, vous devez toujours suivre la procédure suivante :

1. stationnez le véhicule chargé sur une surface plane (sans la remorque);
2. mesurez la hauteur du sommet de l'ouverture de roue avant sur l'aile. Cette mesure correspond à H1;
3. attachez solidement la remorque chargée au véhicule sans connecter les barres répartitrices de charge;
4. mesurez la hauteur du sommet de l'ouverture de roue avant sur l'aile une deuxième fois. Cette mesure correspond à H2;
5. installez les barres répartitrices de charge et réglez la tension pour que la hauteur de l'ouverture de roue de l'aile avant soit approximativement à mi-distance entre H1 et H2;
6. vérifiez que la remorque est de niveau ou le nez légèrement abaissé vers votre véhicule. Dans le cas contraire, réglez la hauteur de la boule en conséquence et répétez les étapes 1 à 6;
7. verrouillez le dispositif de réglage de tension de la barre en place;
8. vérifiez que le timon est solidement fixé et verrouillé à l'attelage;

Remorquage

9. posez des chaînes de sécurité, l'éclairage, et les commandes de frein de la remorque selon les exigences de la loi ou du fabricant de la remorque.

Chaînes de sécurité

Nota : *Ne fixez jamais les chaînes de sécurité au pare-chocs.*

Raccordez toujours les chaînes de sécurité aux dispositifs de fixation de l'attelage de votre véhicule.

Pour raccorder les chaînes de sécurité, croisez-les sous le timon de la remorque en laissant un jeu suffisant pour ne pas nuire aux virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

Freins de remorque

AVERTISSEMENT



Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement au circuit de freinage du véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule en souffrirait et les risques de collision seraient accrus.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition de les installer et de les régler correctement conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locales et fédérales.

La valeur retenue pour le fonctionnement du système de freinage du véhicule tracteur est le poids total autorisé en charge, et non le poids total roulant autorisé.

Des circuits de freinage distincts en bon état sont essentiels pour bien manœuvrer les véhicules remorqués et les remorques qui pèsent plus de 680 kg (1 500 lb) une fois chargés.

Feux de remorque

AVERTISSEMENT



Ne branchez jamais l'éclairage d'une remorque sur les circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager le circuit électrique et provoquer un incendie. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger de l'équipement électrique supplémentaire.

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux stop, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

Avant de tracter une remorque

Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions de votre combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez des virages plus larges de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou d'autres obstacles.

Pendant la traction d'une remorque

- ne conduisez pas à une vitesse supérieure à 113 km/h (70 mph) lors des premiers 800 km (500 mi).
- ne démarrez pas en accélérant brusquement;
- après avoir parcouru 80 km (50 mi), vérifiez minutieusement l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque;

Remorquage

- en cas d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et rehausser le rendement du climatiseur;
 - en cas de chargement lourd ou de terrain vallonné, désactivez le régulateur de vitesse. Si vous tractez une remorque, il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement dans les montées longues et prononcées;
 - passez à une vitesse inférieure lorsque vous conduisez en descente sur une pente longue et prononcée. Ne freinez pas continuellement, car les freins pourraient surchauffer et perdre de leur efficacité;
 - si votre boîte de vitesses est dotée de la fonction d'assistance en côte ou de la fonction de traction, utilisez ce mode lors du remorquage. Cette fonction procure davantage de frein moteur et évite les changements de rapport trop fréquents afin d'optimiser la consommation de carburant et le refroidissement de la boîte de vitesses;
 - Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tractez une remorque. Anticipez les arrêts et freinez graduellement;
 - évitez de stationner en pente. Toutefois, si vous devez stationner en pente :
1. tournez le volant de manière à orienter les pneus de votre véhicule dans un sens permettant d'éviter un retour à la circulation;
 2. serrez le frein de stationnement de votre véhicule;
 3. placez la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (P);

4. placez des cales devant et derrière les roues de la remorque. (Cales non fournies avec le véhicule).

Lancement ou récupération d'un bateau ou d'un véhicule nautique personnel

Nota : *Débranchez le câblage électrique de la remorque **avant** de la reculer dans l'eau.*

Nota : *Rebranchez le câblage électrique de la remorque **après** l'avoir sortie de l'eau.*

Lorsque vous reculez en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

- ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière;
- ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains composants du véhicule :

- causant ainsi des dommages internes aux composants;
- en nuisant à la conduite, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez le lubrifiant du pont arrière chaque fois que ce dernier a été immergé dans l'eau. L'eau pourrait avoir contaminé le lubrifiant du pont arrière, qui n'est pas normalement vérifié ou remplacé à moins qu'une fuite ne soit soupçonnée ou que la réparation de l'autre essieu ne soit nécessaire.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL

Remorquage d'urgence

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est équipé d'un verrou de volant, assurez-vous que la clé de contact est en position accessoires ou contact lors d'un remorquage.

Si votre véhicule est en panne (lorsqu'un chariot porte-roues, une dépanneuse ou un véhicule à plateforme n'est pas disponible), il peut être remorqué à plat (les quatre roues au sol, peu importe la configuration de groupe motopropulseur ou de boîte de vitesses) dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant pour être remorqué en roulant vers l'avant.
- Placez la boîte de vitesses en position **N** (point mort). Si vous ne pouvez pas mettre la boîte de vitesses en position **N** (point mort), vous devrez peut-être neutraliser le verrouillage.
- La vitesse maximale est de 56 km/h (35 mph).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

Conseils de conduite

RODAGE

Vous devez roder les nouveaux pneus durant environ 480 kilomètres (300 mi). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

Évitez de rouler trop rapidement au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi). Variez fréquemment votre vitesse et passez l'ensemble des rapports dès que possible. Ne sollicitez pas le moteur excessivement.

Ne remorquez pas de véhicule durant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi).

RENDEMENT RÉDUIT DU MOTEUR

AVERTISSEMENT



La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur.

Si l'aiguille de l'indicateur de température d'eau s'approche de la position limite supérieure, le moteur surchauffe. Voir **Jauges** (page 16).

Vous ne devez conduire votre véhicule que sur une courte distance si le moteur surchauffe. La distance que vous pouvez couvrir dépend de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières. Le moteur continue à fonctionner à une puissance limitée pendant une courte durée.

Si la température du moteur continue à monter, l'alimentation en carburant au moteur est réduite. Le climatiseur se désactive et le ventilateur de refroidissement du moteur fonctionne continuellement.

1. Réduisez votre vitesse progressivement et arrêtez votre véhicule dès qu'il est prudent de le faire.
2. Coupez le moteur immédiatement pour éviter de sérieux dégâts au moteur.
3. Attendez que le moteur refroidisse.
4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 104).
5. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

CONDUITE ÉCONOMIQUE

Plusieurs facteurs influencent votre consommation de carburant, par exemple votre style de conduite, les conditions dans lesquelles vous conduisez et l'entretien de votre véhicule.

Vous pouvez améliorer votre consommation de carburant en tenant compte des facteurs suivants :

- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Roulez à une vitesse uniforme sans arrêter.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.
- Effectuez des trajets combinés et minimisez les arrêts fréquents.
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.
- Conduisez à une vitesse raisonnable (une vitesse de 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de 15 % par rapport à une vitesse de 88 km/h [55 mi/h]).
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.

Conseils de conduite

- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Évitez ces comportements; votre consommation en sera diminuée :

- N'accélérez pas soudainement ni brusquement.
- Ne faites pas survivre le moteur avant de l'arrêter.
- Ne laissez pas tourner le moteur au ralenti pendant plus d'une minute.
- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- N'utilisez pas le climatiseur ni le dégivreur avant.
- Ne vous servez pas du régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Ne laissez pas votre pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule roule.
- Ne chargez pas excessivement le véhicule et ne tractez aucune remorque.
- Le transport d'une charge inutile (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/gal. US] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée).
- Ne conduisez pas le véhicule s'il présente un alignement des roues déréglé.

Situations

- Le transport d'une charge lourde ou la traction d'une remorque a pour effet d'augmenter la consommation de carburant, quelle que soit la vitesse à laquelle vous roulez.
- L'ajout de certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité, bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis ou porte-bagages par exemple) peut augmenter la consommation de carburant.
- Pour réduire la consommation de carburant, conduisez avec le couvre-capote installé (selon l'équipement).
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation peut être plus élevée durant les 12 à 16 premiers kilomètres (8 à 10 premiers mi) de conduite par basse température.
- Il est plus économique de rouler sur route plane que sur route vallonnée.
- Les boîtes de vitesses contribuent à diminuer la consommation lorsqu'elles sont dans le rapport le plus élevé et qu'une pression constante est maintenue sur la pédale d'accélérateur.
- La conduite en mode 4 roues motrices (selon l'équipement) est moins économique que la conduite en mode 2 roues motrices.
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT

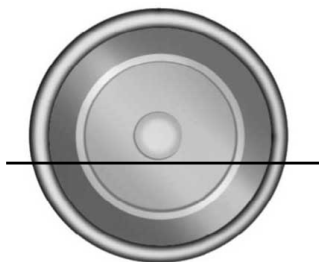


Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Nota : Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.

Nota : Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. N'avancez jamais dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des moyeux de roue.



E176913

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

- appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent;
- vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne;
- vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne;
- tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf, est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire.

L'Assistance dépannage couvre :

- La pose d'une roue de secours en bon état, si fournie avec le véhicule, en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu).
- Le démarrage-secours.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou province ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 7,6 L (2 gal) d'essence ou 18,9 L (5 gal) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.

- Le treuillage — disponible jusqu'à 30,5 m (100 ft) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage.
- Le remorquage — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Ford admissibles chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus proche. Si un client demande un remorquage jusqu'à un concessionnaire autorisé situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 56 km (35 mi).

L'Assistance dépannage couvrira jusqu'à \$200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents contenant les renseignements destinés au propriétaire, situé dans la boîte à gants.

Pour obtenir l'aide du service de dépannage, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1-800-241-3673.

Dépannage

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 56 km (35 mi). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1-800-241-3673. Le client doit soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford du Canada Limitée a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce programme s'applique au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce programme est indépendant de la Garantie limitée de véhicule neuf, toutefois, sa durée coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de votre véhicule.

Les clients canadiens qui nécessitent l'assistance dépannage doivent composer le 1-800-665-2006.

Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin.

Au Canada, cette carte se trouve dans le Guide de garantie situé dans la boîte à gants de votre véhicule.

Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage

Ce service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U.

Pour obtenir des détails complets sur la couverture, vous pouvez contacter votre concessionnaire, nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Internet www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

Nota : Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur. En cas d'utilisation avec le moteur à l'arrêt, la batterie se décharge. De ce fait, il peut ne pas y avoir suffisamment de courant pour redémarrer le moteur.



E161463

La commande des feux de détresse est située sur la colonne de direction, juste derrière le volant. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule présente des risques pour les autres automobilistes.

Dépannage

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
- Enfoncez-la de nouveau pour les désactiver.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS



Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. Par conséquent, n'approchez jamais une flamme, une étincelle ou une substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.



Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez vos yeux de l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement la région affectée à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dès que possible. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.



Utilisez uniquement des câbles de calibre approprié avec des pinces isolées.

Préparation du véhicule

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer.

Nota : Pousser un véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer risque d'endommager la boîte.

Nota : Utilisez uniquement une source d'alimentation de 12 V pour faire démarrer le moteur.

Nota : Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule au risque d'endommager le circuit électrique du véhicule.

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.

Branchement des câbles de démarrage

AVERTISSEMENTS



N'attachez pas les câbles aux canalisations de carburant, aux cache-culbuteurs, au collecteur d'admission ou aux composants électriques comme points de masse. Tenez-vous à l'écart des pièces mobiles. Pour éviter d'établir des connexions à polarité inversée, assurez-vous de repérer correctement les bornes positive (+) et négative (-) sur le véhicule en panne et le véhicule de secours avant de brancher les câbles.



Ne branchez pas l'extrémité du câble positif aux goujons ou à la cosse en L située au-dessus de la borne (+) positive de la batterie de votre véhicule. Un courant élevé peut passer et endommager les fusibles.



Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.

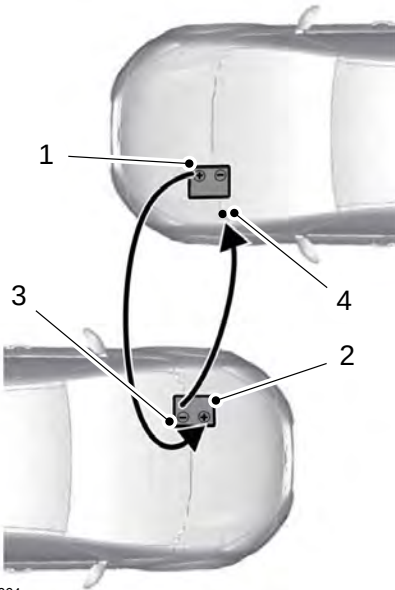
Dépannage

Démarrage-secours

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les moteurs des deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de débrancher les câbles de démarrage.

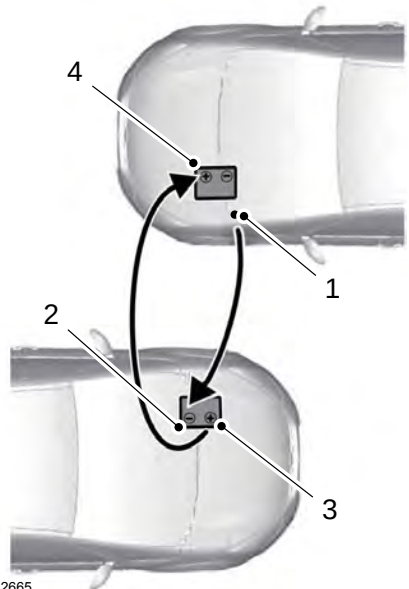
Débranchement des câbles de démarrage

Débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse de leur branchement.



E142664

1. Branchez le câble de démarrage positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Effectuez le dernier branchement du câble négatif (-) à une pièce métallique exposée du moteur du véhicule en panne, à bonne distance de la batterie et du circuit d'injection, ou branchez le câble négatif (-) à un point de connexion de masse, si disponible.

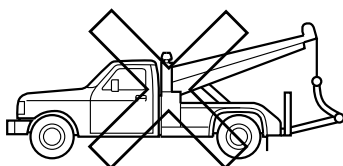
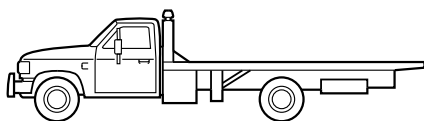
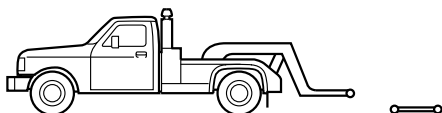


E142665

Dépannage

1. Débranchez le câble de démarrage négatif (-) de la batterie du véhicule en panne.
2. Débranchez le câble de démarrage de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie du véhicule en panne.
5. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

TRANSPORT DU VÉHICULE



E143886

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez votre club d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous recommandons l'utilisation d'une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou d'une dépanneuse à plateau pour remorquer votre véhicule. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune procédure de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford. Le véhicule risque d'être endommagé s'il n'est pas remorqué correctement ou par d'autres moyens.

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford.

Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la procédure d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Un véhicule à traction avant peut être remorqué par l'avant si les roues avant sont soulevées à l'aide d'une dépanneuse à cadre de levage appropriée. Dans ce cas, les roues arrière peuvent demeurer au sol.

Les roues avant des véhicules à traction avant doivent être placées sur un chariot porte-roues si votre véhicule est remorqué par l'arrière au moyen d'un cadre de levage. Cela prévient les dommages à la boîte de vitesses.

Pour remorquer un véhicule à traction intégrale ou à quatre roues motrices, aucune roue ne doit toucher le sol. Il faut utiliser, par exemple, une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou une dépanneuse à plateau. Cela évite d'endommager la boîte de vitesses, la traction intégrale ou le système quatre roues motrices et le véhicule.

Assistance à la clientèle

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule et qui s'assurera de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifiques. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, vous devrez peut-être confier votre véhicule à un autre concessionnaire autorisé.

Accordez au concessionnaire autorisé une période raisonnable pour effectuer la réparation. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft®, de pièces reconditionnées ou d'autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Centre de relations avec la clientèle Ford
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48126

Téléphone

1-800-392-3673 (FORD)
(Appareil de télécommunications pour les malentendants : 1-800-232-5952)

Des ressources et des renseignements supplémentaires sont disponibles en ligne :

Site Web
www.owner.ford.com

Voici certains des articles que vous pourrez trouver en ligne :

- Outil de recherche d'un concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal.
- Manuels du propriétaire.
- Calendriers d'entretien.
- Rappels.
- Programmes d'entretien prolongé Ford.
- Accessoires Ford d'origine.
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 0C8

Téléphone

1-800-565-3673 (FORD)

Site Web
www.ford.ca

Twitter

@FordServiceCA (English Canada)
@FordServiceQC (Québec)

Assistance à la clientèle

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu, suivez ces étapes :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule.
- Votre numéro de téléphone (domicile et travail).
- Raison sociale du concessionnaire autorisé et ville où il se trouve.
- Kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Dans certains États des États-Unis, vous devez aviser Ford directement par écrit avant d'entamer un recours en justice, et Ford a également droit à une dernière tentative de réparation.

En outre, dans certains États des États-Unis, un consommateur a la possibilité de soumettre un litige relatif à la garantie au programme AUTO LINE du Better Business Bureau (BBB) avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures

de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire de suivre cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois des États régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de la Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de la Californie présume que le fabricant a tenté un nombre de fois raisonnable de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première échéance :

1. deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées OU;
2. quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU

Assistance à la clientèle

3. le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessous, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du

Assistance à la clientèle

client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

**BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201**

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Nota : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Assistance à la clientèle

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice antidétonant est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, adressez-vous à votre Centre de relations avec la clientèle.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, l'Amérique Centrale, les Antilles et Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (313) 594-4857
Télécopieur : (313) 390-0804
Courriel : expcac@ford.com

Pour les clients de Guam, des Îles Mariannes du Nord, des Samoa américaines et des Îles Vierges américaines, n'hésitez pas à appeler notre numéro sans frais : 800 841-FORD (3673).

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (800) 841-FORD (3673)
TÉLÉCOPIEUR : (313) 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS

Ford : 80004443673
Lincoln : 80004441067
À partir des Émirats Arabes Unis :
80004441066
À partir du Royaume d'Arabie saoudite : 8008443673
À partir du Koweït : 22280384

TÉLÉCOP. : +971 4 3327266
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Assistance à la clientèle

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et déménagez par la suite à l'un des emplacements énumérés précédemment, enregistrez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse auprès de Ford Motor Company en envoyant un courriel à **expcac@ford.com**.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez contacter le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)



E142557

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Assistance à la clientèle

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez le service d'assistance en matière de sécurité automobile au numéro sans frais 1-888-327-4236 (ligne directe : 1-800-424-9153); consultez le site www.safercar.gov ou écrivez à :

Administrator

1200 New Jersey Avenue,
Southeast

Washington, D.C. 20590

Le site www.safercar.gov permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Coordonnées de Transport Canada

Site Web	www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/safevehicles-defect-investigations-index-76.htm (anglais)
Site Web	www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/VehiculesSecuritaires-Enquetes-index-76.htm (français)
Téléphone	1-800-333-0510

Coordonnées de Ford Canada

Site Web	www.ford.ca
Téléphone	1-800-565-3673

Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

F53 Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENTS



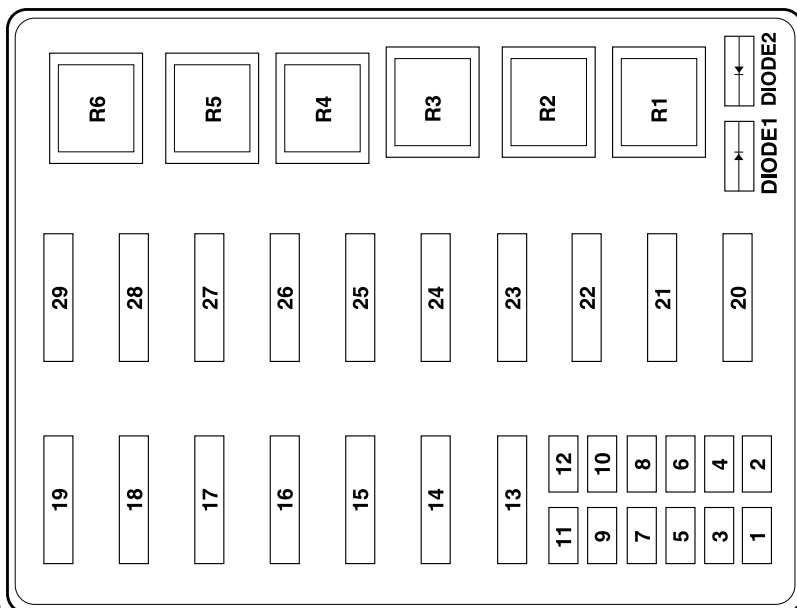
Débranchez toujours la batterie avant de procéder à l'entretien des fusibles haute intensité.



Afin de réduire les risques d'électrocution, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Repérez le boîtier de distribution électrique dans le compartiment moteur. Il contient des fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques du véhicule contre les surcharges.

Si la batterie a été débranchée et rebranchée, certaines fonctions doivent être réinitialisées. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 114).



E161519

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
1	5A*	Module de servocommande de freinage – Hydromax.
2	10A*	Embrayage de compresseur de climatisation.
3	20A*	Sonde à oxygène de surveillance automatique. Sondes à oxygène chauffantes du moteur n° 11 et 21. Électrovanne de purge.
4	5A*	Bobine de relais du module de commande du groupe motopropulseur. Mémoire d'anomalies du module de commande du groupe motopropulseur.
5	20A*	Alimentation du module de commande du groupe motopropulseur.
6	20A*	Module de rhéostat d'éclairage de planche de bord. Alimentation des feux de stationnement. Bobine de relais de feux de position de remorque.
7	20A*	Bobines d'allumage. Condensateurs antiparasite.
8	30A*	Hydromax – Module de freinage antiblo-cage.
9	10A*	Module de commande du groupe motopropulseur.
10	20A*	Feux de jour.
11	20A*	Bobine de relais de pompe d'alimentation. Module de commande du groupe motopropulseur. Diode de pompe d'alimentation.
12	25A*	Planche de bord - alimentation des feux de recul. Alimentation des feux de recul de remorque.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
13	30A**	Alimentation de la commande des freins électriques de remorque.
14	60A**	Alimentation de la batterie de la planche de bord (fusibles n° 15, 21). Fusible primaire d'éclairage. Fusible n° 19 du boîtier de distribution électrique.
15	20A**	Feux de stationnement de remorque.
16	60A**	Module de freinage antiblocage – Hydromax.
	40A**	Module de freinage antiblocage – Hydroboost.
17	20A**	Alimentation d'avertisseur sonore.
18	20A**	Bobine de relais de feu de recul. Bobine d'embrayage de climatisation. Commande de demande de climatisation.
19	20A**	Contacteur des feux stop. Commande de levier multifonction.
20	30A**	Relais du module de commande du groupe motopropulseur (fusibles n° 3, 5, 7, 18 du boîtier de distribution électrique).
21	20A**	Injecteurs. Moteur de pompe d'alimentation. Débitmètre d'air massique. Module de commande du groupe motopropulseur.
22	20A**	Alimentation de l'allume-cigare. Connecteur de l'outil de diagnostic.
23	40A**	Alimentation du ventilateur d'habitacle.
24	50A**	Alimentation batterie de la planche de bord (fusibles n° 4, 10, 16, 22).
25	40A**	Alimentation du commutateur d'allumage (fusibles n° 1, 5, 7, 11, 13, 14, 17, 19, 23, 36 de planche de bord; fusibles n° 9, 11 du boîtier de distribution électrique).

Fusibles

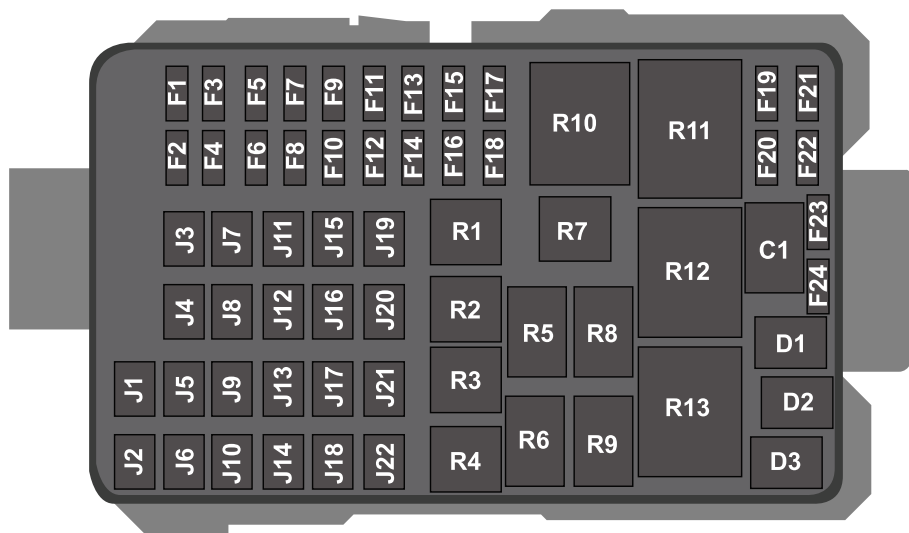
Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
		Porte-fusible n° 2.
26	40A**	Alimentation du commutateur d'allumage (fusibles n° 5, 11, 17, 23, 38 de planche de bord).
27	30A**	Phares. Bobine de relais de marche/arrêt des feux de jour. Alimentation du relais des feux de jour. Avertisseur optique des feux de route. (fusibles n° 25, 31 de planche de bord).
28	30A**	Alimentation du relais de démarreur. Solénoïde de démarreur.
29	60A**	Moteur de servocommande de freinage – Hydromax. Porte-fusible n° 1.
	40A**	Module de freinage antiblocage – Hydroboost.
R1	—	Relais d'embrayage de climatisation.
R2	—	Relais de pompe d'alimentation.
R3	—	Relais d'avertisseur sonore.
R4	—	Relais de démarreur.
R5	—	Relais de ventilateur d'habitacle.
R6	—	Relais du module de commande du groupe motopropulseur.
Diode 1	—	Diode de pompe d'alimentation.
Diode 2	—	Diode d'embrayage de climatisation.

*Mini-fusibles.

**Maxi fusibles.

Fusibles

F59 Boîtier de distribution électrique



E197657

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
F1	10A*	Embrayage de compresseur de climatisation.
F2	30A*	Freinage antiblocage - Hydromax.
F3	5A*	Mémoire d'anomalies du module de commande du groupe motopropulseur. Bobine de relais du module de commande du groupe motopropulseur.
F4	—	Non utilisé.
F5	20A*	Bobine de relais de feux de position de remorque. Alimentation des feux de stationnement.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
		Module de rhéostat d'éclairage de planche de bord.
F6	—	Non utilisé.
F7	25A*	Alimentation des feux de recul de remorque. Alimentation des feux de recul.
F8	—	Non utilisé.
F9	20A*	Feux de jour.
F10	—	Non utilisé.
F11	—	Non utilisé.
F12	—	Non utilisé.
F13	—	Non utilisé.
F14	—	Non utilisé.
F15	5A*	Module de servocommande de freinage (Hydromax).
F16	20A*	Alimentation du module de commande du groupe motopropulseur.
F17	20A*	Sonde à oxygène de surveillance automatique. Sondes à oxygène chauffantes du moteur n° 11 et 21. Électrovanne de purge.
F18	20A*	Condensateurs antiparasite. Bobines d'allumage.
F19	10A*	Module de commande du groupe motopropulseur.
F20	10A*	Alimentation du relais des feux stop du module Hydromax.
F21	20A*	Module de commande du groupe motopropulseur. Diode de pompe d'alimentation. Bobine de relais de pompe d'alimentation.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
F22	10A*	Dispositif d'interverrouillage frein-levier sélecteur.
F23	—	Non utilisé.
F24	—	Non utilisé.
J1	40A**	Alimentation du relais du ventilateur.
J2	30A**	Phares. Avertisseur optique des feux de route. Bobine de relais de marche/arrêt des feux de jour. Alimentation du relais des feux de jour. Fusibles n° 25, 31 de planche de bord.
J3	30A**	Alimentation du véhicule. Relais du module de commande du groupe motopropulseur Fusibles F16, F17, F18 du boîtier de distribution électrique.
J4	20A**	Alimentation de l'allume-cigare. Connecteur de l'outil de diagnostic.
J5	—	Non utilisé.
J6	30A**	Alimentation du relais de démarreur. Solénoïde de démarreur.
J7	40A**	Module de freinage antiblocage (Hydro-boost).
	60A**	Moteur de servocommande de freinage (Hydromax). Fusible n° 20 du boîtier de distribution électrique.
J8	20A**	Feux de stationnement de remorque.
J9	50A**	Fusibles n° 4, 10, 16, 22 de planche de bord.
J10	60A**	Module de freinage antiblocage à 4 canaux.
	40A**	Module de freinage antiblocage à 3 canaux.
J11	20A**	Alimentation du relais de pompe d'alimentation. Injecteurs.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
		Débitmètre d'air massique. Moteur de pompe d'alimentation. Module de commande du groupe motopropulseur.
J12	30A**	Frein électronique de remorque.
J13	40A**	Alimentation du commutateur d'allumage (fusibles n° 1, 5, 7, 11, 13, 14, 17, 19, 23, 36 de planche de bord). (fusibles F19, F22, F21 du boîtier de distribution électrique).
J14	—	Non utilisé.
J15	60A**	Alimentation de la batterie de la planche de bord (fusibles n° 15, 21). Fusible primaire d'éclairage.
J16	20A**	Avertisseur sonore.
J17	40A**	Alimentation du commutateur d'allumage (fusibles n° 5, 11, 17, 23, 38 de planche de bord).
J18	20**	Contacteur des feux stop. Commande de levier multifonction.
J19	—	Non utilisé.
J20	—	Non utilisé.
J21	—	Non utilisé.
J22	20A**	Bobine de relais de feu de recul. Bobine de relais d'embrayage de climatisation. Commande de demande de climatisation.
R1	—	Relais d'avertisseur sonore.
R2	—	Relais de pompe d'alimentation.
R3	—	Relais de démarreur.
R4	—	Relais de feux de recul.
R5	—	Relais d'isolation du signal de contacteur des feux stop (Hydromax).

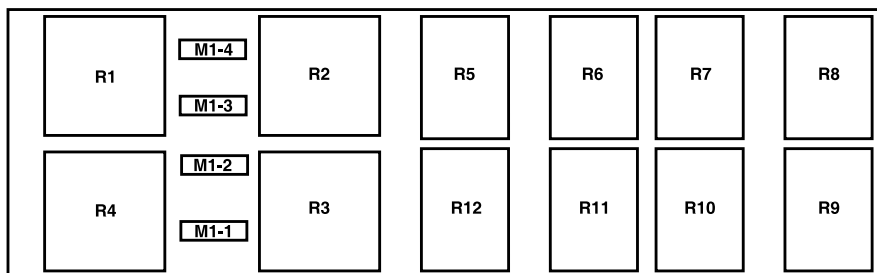
Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
R6	—	Relais de feux de stationnement de remorque.
R7	—	Non utilisé.
R8	—	Relais d'embrayage de climatisation.
R9	—	Non utilisé.
R10	—	Relais de démarreur.
R11	—	Relais de ventilateur d'habitacle.
R12	—	Relais des feux de jour/phares.
R13	—	Relais du module de commande du groupe motopropulseur.
D1	—	Diode de pompe d'alimentation.
D2	—	Diode d'embrayage de climatisation.
D3	—	Non utilisé.
C1	—	Non utilisé.

*Mini-fusibles.

**Fusible J-case.

Boîtier de distribution électrique ASI 1



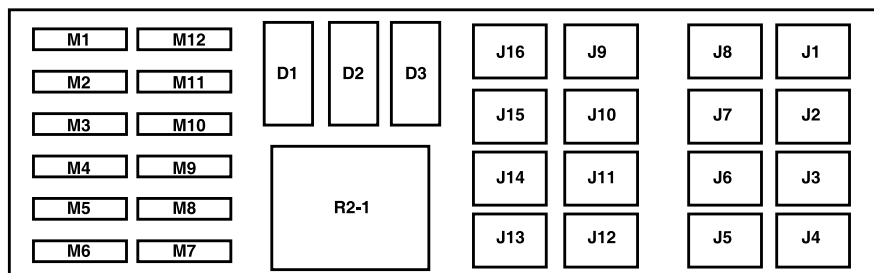
E172543

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
R1	Relais	Module de commande du groupe motopropulseur.
R2	Relais	Feux de jour.
R3	Relais	Démarrreur.
R4	Relais	Ventilateur d'habitacle.
R5	Relais	Avertisseur sonore.
R6	Relais	Pompe d'alimentation.
R7	Relais	Masse du démarreur.
R8	Relais	Feux de stationnement de remorque.
R9	Relais	Feux de recul.
R10	Relais	Relais de contacteur de frein Hydromax.
R11	Relais	Non utilisé.
R12	Relais	Non utilisé.
M1-1	10A	Relais de contacteur de frein Hydromax.
M1-2	20A	BTSI (levier sur colonne).
M1-3	5A	Module de servocommande de freinage (Hydromax).
M1-4	10A	Module de commande du groupe motopropulseur.

Fusibles

Boîtier de distribution électrique ASI 2



E172544

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
M1	25A*	Alimentation des feux de recul. Alimentation des feux de recul de remorque.
M2	20A*	Feux de jour.
M3	30A*	Module de freinage antiblocage à 4 canaux (Hydromax).
M4	20A*	Contact/démarrage du module de commande du groupe motopropulseur. Bobine de relais de pompe d'alimentation. Diode de pompe d'alimentation.
M5	10A*	Feux de freinage.
M6	20A*	Condensateurs antiparasite. Bobines d'allumage.
M7	5A*	Bobine de relais de feu de recul. Bobine d'embrayage de climatiseur. Contacteur de commande de climatiseur.
M8	20A*	Sonde à oxygène de surveillance automatique. Sondes à oxygène chauffantes du moteur n° 11 et 21. Électrovanne de purge.
M9	20A*	Alimentation du module de commande du groupe motopropulseur.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
M10	—	Non utilisé.
M11	5A*	Alimentation de mémoire d'anomalies du relais du module de commande du groupe motopropulseur. Bobine de relais du module de commande du groupe motopropulseur.
M12	20A*	Alimentation des feux de stationnement.
D1	Diode	Non utilisé.
D2	Diode	Pompe d'alimentation.
D3	Diode	Embrayage de climatiseur.
R2-1	—	Non utilisé.
J1	30A**	Alimentation du relais du module de commande du groupe motopropulseur (fusibles M6, M7, M8, M9 du boîtier de distribution électrique).
J2	20A**	Injecteurs. Moteur de pompe d'alimentation. Débitmètre d'air massique. Module de commande du groupe motopropulseur.
J3	20A**	Prise de courant/allume-cigare. Connecteur de diagnostic.
J4	40A**	Ventilateur d'habitacle.
J5	30A**	Phares. Bobine de relais de marche/arrêt des feux de jour. Alimentation du relais des feux de jour. Avertisseur optique des feux de route. (fusibles n° 25, 31 de planche de bord).
J6	40A**	Alimentations du commutateur d'allumage (fusibles F26 de planche de bord).
J7	40A**	Fusibles F24, F22, F20, F26, F21, F8, F6, F4, F2 de planche de bord. Fusibles M4, M1-4 du boîtier de distribution électrique.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
J8	50A**	Fusibles F11, F13, F15, F17 de planche de bord.
J9	30A**	Alimentation du relais de démarreur. Solénoïde de démarreur.
J10	60A**	Fusible M1-1 du boîtier de distribution électrique. Moteur de servocommande de freinage (Hydromax).
J11	30A**	Frein électronique de remorque.
J12	60A**	Primaire d'éclairage. Fusible M1-2 du boîtier de distribution électrique. Fusibles F19, F5, F3 de planche de bord.
J13	—	Non utilisé.
J14	20A**	Avertisseur sonore.
J15	60A**	Module de freinage antiblocage à 4 canaux.
J16	20A**	Feux de stationnement de remorque.

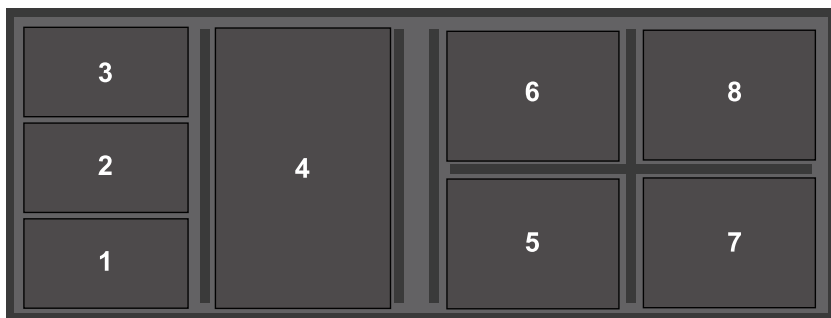
*Mini-fusible.

**Fusible J-case.

Diode et module de relais

Repérez le boîtier du module avec le boîtier de distribution électrique devant le radiateur.

Fusibles



E224614

Emplacement du relais	Composants protégés
1	Non utilisé.
2	Non utilisé.
3	Non utilisé.
4	Relais d'alimentation des feux de jour.
5	Hydromax – Relais d'isolation du signal de contacteur des feux stop.
6	Relais de feux de recul.
7	Relais de masse du démarreur.
8	Relais de feux de stationnement de remorque.

Module de porte-fusible

Le porte-fusible se trouve à côté de la diode et du relais de commande.

Numéro de fusible	Intensité du fusible	Composants protégés
1	10A	Alimentation du relais des feux stop (module Hydromax).
2	10A	Dispositif d'interverrouillage frein-levier sélecteur.

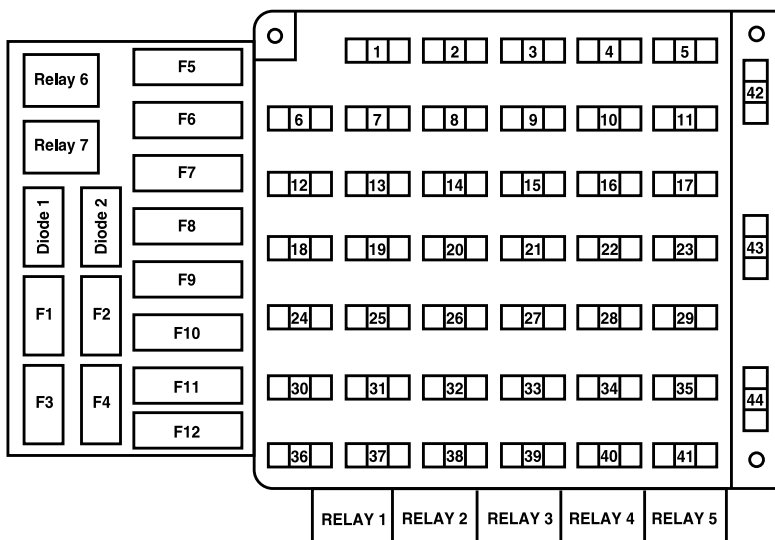
Fusibles

F53 Porte-fusibles de l'habitacle

Repérez le porte-fusibles au-dessous et à gauche du volant, à proximité de la pédale de frein. Pour accéder aux fusibles, retirez

le couvercle du porte-fusible.

Pour retirer un fusible, utilisez l'outil d'extraction de fusible situé dans le couvercle du porte-fusible.



E161521

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
1	20A*	Commutateur multifonctions.
2	—	Non utilisé.
3	—	Non utilisé.
4	10A*	Tableau de bord.
5	10A*	Alimentation des accessoires de carrossier-constructeur (positions accessoires et contact).
6	—	Non utilisé.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
7	15A*	Bobine de relais du ventilateur d'habitacle.
8	10A*	Alimentation de feux stop. Module de commande de freins de remorque
9	—	Non utilisé.
10	10A*	Mémoire du tableau de bord.
11	30A*	Module d'essuie-glaces/lave-glaces. Alimentation des essuie-glaces.
12	—	Non utilisé.
13	10A*	Module de freinage antiblocage – Hydromax.
14	10A*	Module de freinage antiblocage – Hydro-boost. Contact/démarrage du tableau de bord.
15	15A*	Alimentation des clignotants côté gauche.
16	20A*	Alimentation batterie (+12 V) de carrossier-constructeur.
17	5A*	Alimentation radio de carrossier-constructeur.
18	—	Non utilisé.
19	5A*	Relais des feux de jour.
20	—	Non utilisé.
21	15A*	Alimentation des clignotants côté droit.
22	20A*	Clignotants de remorque.
23	10A*	Contact/accessoires sur tableau de bord.
24	—	Non utilisé.
25	10A*	Alimentation de feu de croisement droit de carrossier-constructeur.
26	—	Non utilisé.
27	—	Non utilisé.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
28	—	Non utilisé.
29	—	Non utilisé.
30	—	Non utilisé.
31	10A*	Alimentation de feu de croisement gauche de carrossier-constructeur.
32	—	Non utilisé.
33	10A*	Alimentation de feu de recul de carrossier-constructeur.
34	10A*	Marche arrière de carrossier-constructeur. Feux de recul de remorque.
35	20A*	Alimentation des feux de route de carrossier-constructeur. Témoin de feux de route.
36	10A*	Contacteur d'annulation de surmultipliée.
37	—	Non utilisé.
38	10A*	Arrêt/contact de carrossier-constructeur.
39	—	Non utilisé.
40	—	Non utilisé.
41	10A*	Éclairage du tableau de bord/du commutateur.
42	—	Non utilisé.
43	—	Non utilisé.
44	—	Non utilisé.
Relais 1	—	Clignotant droit de remorque.
Relais 2	—	Clignotant gauche de remorque.
Relais 3	—	Clignotant côté droit.
Relais 4	—	Clignotant côté gauche.
Relais 5	—	Non utilisé.
Relais 6	—	Feux de jour.

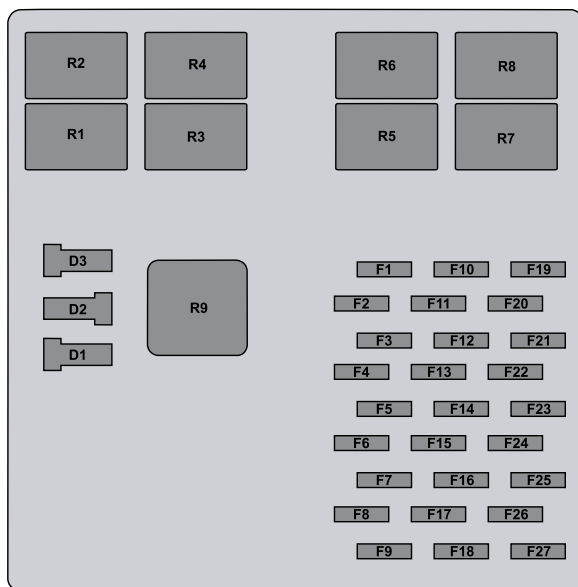
Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
		Frein de stationnement.
Relais 7	—	Marche/arrêt des feux de jour.
Diode 1	—	Non utilisé.
Diode 2	—	Non utilisé.
F1	—	Non utilisé.
F2	—	Non utilisé.
F3	—	Non utilisé.
F4	—	Non utilisé.
F5	—	Non utilisé.
F6	—	Non utilisé.
F7	—	Non utilisé.
F8	—	Non utilisé.
F9	—	Non utilisé.
F10	—	Non utilisé.
F11	—	Non utilisé.
F12	—	Non utilisé.

*Mini-fusible.

Fusibles

F59 Porte-fusibles ASI de l'habitacle



E188334

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
F1	—	Non utilisé.
F2	20A*	Clignotant arrière droit/gauche. Bobine de relais de clignotant droit/gauche. Clignotant droit/gauche de tableau de bord.
F3	15A*	Clignotant gauche. Feux de détresse.
F4	15A*	Bobine de relais du ventilateur d'habitacle.
F5	15A*	Clignotant avant/arrière droit. Feux de détresse avant/arrière droits.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
F6	10A*	Module de freinage antiblocage (Hydromax).
F7	10A*	Feu de croisement droit.
F8	5A*	Relais des feux de jour.
F9	10A*	Feu de croisement gauche.
F10	10A*	Contacteur d'annulation de surmultipliée.
F11	10A*	Batterie (+12V) n° 1 de tableau de bord.
F12	—	Non utilisé.
F13	10A*	Batterie (+12V) n° 2 de tableau de bord.
F14	10A*	Éclairage des commutateurs. Éclairage du tableau de bord.
F15	20A*	Alimentation batterie (+12 V) de carrossier-constructeur.
F16	—	Non utilisé.
F17	20A*	Clignotants de remorque. Feux stop de remorque. Feux de détresse de remorque.
F18	10A*	Arrêt/contact de carrossier-constructeur.
F19	10A*	Signal de contacteur des feux stop du module de commande de freins de remorque. Feux de freinage de carrossier-constructeur. Feux de freinage gauches/droits.
F20	10A*	Alimentation contact/accessoires de carrossier-constructeur.
F21	10A*	Module de freinage antiblocage. Tableau de bord.
F22	30A*	Module d'essuie-glaces/lave-glaces. Alimentation des essuie-glaces.
F23	10A*	Feux de recul.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
F24	5A*	Alimentation radio de carrossier-construc-teur.
F25	10A*	Feux de recul de remorque.
F26	10A*	Contact/accessoires sur tableau de bord.
F27	20A*	Témoin de feux de route.
R1	Micro-relais	Feux de jour. Frein de stationnement.
R2	Micro-relais	Marche/arrêt des feux de jour.
R3	Micro-relais	Clignotant côté droit.
R4	Micro-relais	Clignotant droit de remorque.
R5	Micro-relais	Clignotant côté gauche.
R6	Micro-relais	Clignotant gauche de remorque.
R7	—	Non utilisé.
R8	—	Non utilisé.
R9	—	Non utilisé.
D1	—	Non utilisé.
D2	—	Non utilisé.
D3	—	Non utilisé.

*Mini-fusible.

REPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

AVERTISSEMENT



Remplacez toujours un fusible par un fusible de même calibre. Un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.



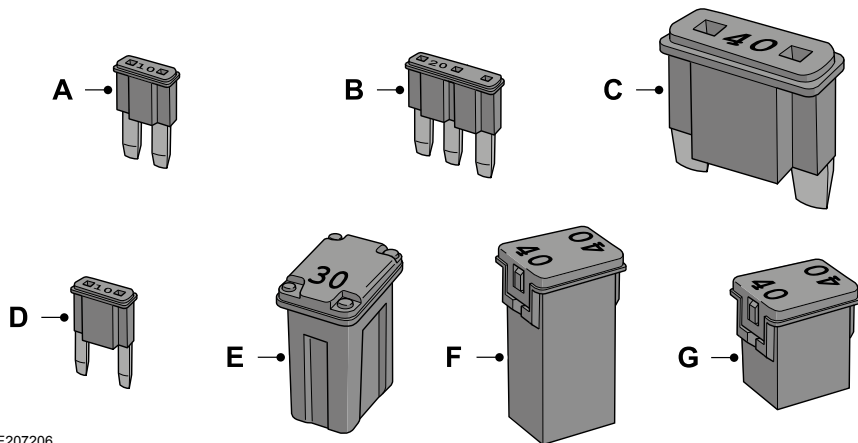
E217331

Fusibles

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, un fusible est peut-être grillé. Un fil métallique rompu dans le fusible révèle que ce fusible est

grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer un quelconque composant électrique.

Types de fusibles



E207206

Référence	Type de fusible
A	Micro 2
B	Micro 3
C	Maxi
D	Mini
E	Boîtier en M
F	Boîtier en J
G	Boîtier en J à profil bas

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.

- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

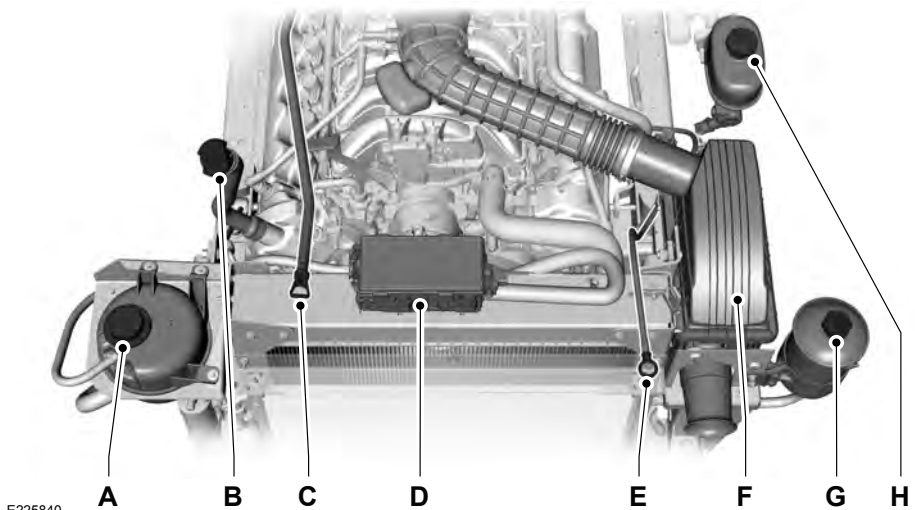
AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Calez les roues.

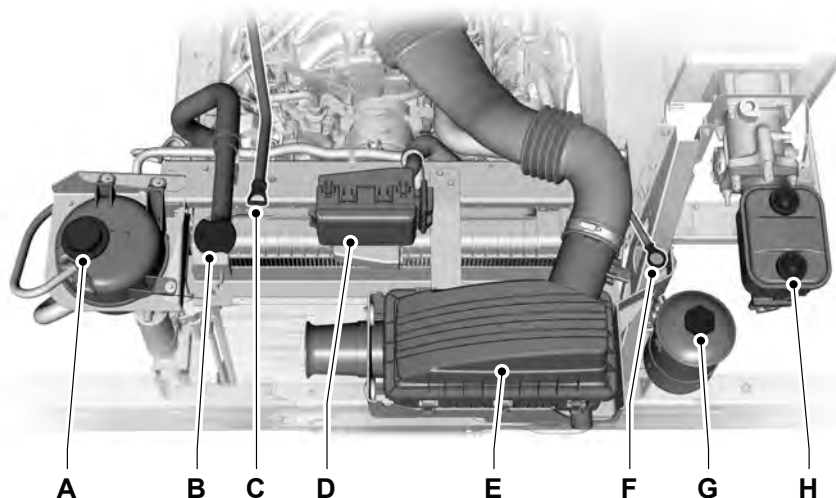
APERÇU SOUS LE CAPOT - CHÂSSIS COMMERCIAL



E225840

- A Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 104).
- B Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 102).
- C Jauge d'huile de la boîte de vitesses automatique. Voir **Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique** (page 108).
- D Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Fusibles** (page 77).
- E Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 102).
- F Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 116).
- G Réservoir de liquide de direction assistée. Voir **Vérification du liquide de direction assistée** (page 112).
- H Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 111).

APERÇU SOUS LE CAPOT - CHÂSSIS D'AUTOCARAVANES



E225839

- A Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 104).
- B Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 102).
- C Jauge d'huile de la boîte de vitesses automatique. Voir **Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique** (page 108).
- D Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Fusibles** (page 77).
- E Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 116).
- F Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 102).
- G Réservoir de liquide de direction assistée. Voir **Vérification du liquide de direction assistée** (page 112).
- H Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 111).

JAUGE D'HUILE MOTEUR



E161560

- A MIN
- B MAX

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

Observez la procédure suivante afin d'obtenir une lecture précise et régulière :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous que le levier de vitesses est à la position de stationnement (P) ou au point mort (N).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
3. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
4. Coupez le contact et patientez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter d'huile. Une vérification du niveau d'huile moteur trop tôt après avoir arrêté le moteur peut altérer la lecture.
5. Ouvrez le capot.
6. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Voir **Aperçu sous le capot** (page 101).

7. Réinsérez la jauge, retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile. Voir **Jaune d'huile moteur** (page 102).
8. Vérifiez que le niveau d'huile se situe entre les repères minimum et maximum. S'il est au repère minimal, faites l'appoint immédiatement. Voir **Capacités et spécifications** (page 150).
9. Si le niveau d'huile est correct, replacez la jauge et assurez-vous qu'elle est bien fixée.

Nota : Ne retirez pas la jauge lorsque le moteur est en marche.

Nota : Si le niveau d'huile se trouve entre les repères minimum et maximum, il est acceptable. N'ajoutez pas d'huile.

Nota : Sur les moteurs neufs, la consommation d'huile atteint un niveau normal au bout de 5 000 km (3 100 mi) environ.

Ajout d'huile moteur

AVERTISSEMENT



Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.



E142732

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC), dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

Pour faire l'appoint d'huile moteur, procédez comme suit :

Nettoyez les environs du bouchon de remplissage d'huile moteur avant de le retirer.

1. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Aperçu sous le capot** (page 101). Tournez le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-le.
2. Ajoutez de l'huile moteur conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 150). Il vous faudra peut-être un entonnoir pour verser l'huile moteur dans l'orifice.
3. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile.
4. Si le niveau d'huile est correct, replacez la jauge et assurez-vous qu'elle est bien fixée.

5. Reposez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.

Nota : *N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère maximal. Si le niveau d'huile dépasse le repère maximal, le moteur risque de subir des dommages.*

Nota : *Veillez à installer le bouchon de remplissage d'huile correctement.*

Nota : *Épongez immédiatement tout déversement à l'aide d'un chiffon absorbant.*

RÉINITIALISATION DU TÉMOIN DE VIDANGE D'HUILE

Réinitialisation du système de surveillance de vie utile de l'huile

Ne réinitialisez le système de surveillance de vie utile de l'huile qu'après avoir remplacé l'huile moteur et le filtre à huile.

Pour réinitialiser le système de surveillance de vie utile de l'huile, procédez comme suit :

1. Établissez le contact. Ne démarrez pas le moteur.
2. Enfoncez complètement et simultanément les pédales d'accélérateur et de frein.
3. Gardez les pédales d'accélérateur et de frein enfoncées à fond.
4. Au bout de trois secondes, un message apparaît confirmant que la procédure de réinitialisation est en cours.
5. Au bout de 25 secondes, un message apparaît confirmant que la procédure de réinitialisation est terminée.
6. Relâchez les pédales d'accélérateur et de frein.
7. Coupez le contact.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENTS



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Le fait de renverser du liquide de refroidissement sur des pièces brûlantes du moteur peut vous brûler.



Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère **MAX**.

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles indiqués dans le calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 158).

Nota : Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir de liquide de refroidissement.

Nota : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**.

Maintenir la concentration de liquide de refroidissement entre 48 % et 50 %, ce qui équivaut à un point de gel compris entre -34 °C (-30 °F) et -37 °C (-34 °F). La concentration de liquide de refroidissement doit être vérifiée avec un réfractomètre. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour mesurer la concentration de ce dernier.

Ajout de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Nota : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. N'utilisez jamais de liquide de refroidissement ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Nota : N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;

Il est très important d'utiliser du liquide de refroidissement prédilué conforme aux spécifications pour éviter de boucher les petites voies de passage du circuit de liquide de refroidissement du moteur. Voir **Capacités et spécifications** (page 150). Ne mélangez pas les liquides de refroidissement de type ou de couleur différent(e) dans votre véhicule. Un

mélange de liquides de refroidissement ou l'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect peut causer des dommages sur le moteur ou les composants du circuit de refroidissement et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *En l'absence de liquide de refroidissement prédilué, utilisez le liquide de refroidissement concentré approuvé en le diluant à 50/50 avec de l'eau distillée. Voir **Capacités et spécifications** (page 150). De l'eau non désionisée peut favoriser la formation de dépôts, la corrosion et l'obstruction des petites voies de passage du circuit de refroidissement.*

Nota : *Les liquides de refroidissement génériques compatibles toutes marques et modèles peuvent ne pas être conformes aux prescriptions de Ford et endommager le circuit de refroidissement. Dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;*

Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.

Pour faire l'appoint du liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Desserrez le bouchon lentement. Toute pression présente s'échappe lors du desserrage du bouchon.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 150).
3. Ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour atteindre le niveau correct.
4. Refermez le bouchon de remplissage de liquide de refroidissement en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.

5. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement prédilué jusqu'au niveau approprié.

Faites vérifier votre véhicule au plus vite si vous devez ajouter plus de 1 L (1,1 pte) de liquide de refroidissement par mois. L'utilisation d'un moteur dont le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant peut entraîner une surchauffe du moteur et causer d'éventuels dommages au moteur.

Nota : *Durant le fonctionnement normal du véhicule, la couleur du liquide de refroidissement peut passer de l'orange au rose ou au rouge pâle. Tant que le liquide de refroidissement n'est pas trouble ou contaminé, un tel changement de couleur ne signifie pas que le liquide de refroidissement s'est dégradé ou qu'il doit être remplacé.*

Nota : *En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau sans liquide de refroidissement de manière à pouvoir vous rendre jusqu'à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. L'utilisation d'eau sans liquide de refroidissement risque d'entraîner la corrosion, la surchauffe ou le gel du moteur. Lorsque vous arrivez à un atelier de réparation, vous devez faire vidanger et remplir le circuit de refroidissement à l'aide du liquide de refroidissement prédilué aux spécifications correctes. Voir **Capacités et spécifications** (page 150).*

N'utilisez pas les produits suivants comme substituts au liquide de refroidissement :

- Alcool.
- Méthanol.

Entretien

- Saumure.
- Tout liquide de refroidissement mélangé à de l'antigel à base d'alcool ou de méthanol.

L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.

N'ajoutez pas d'inhibiteurs ni d'additifs supplémentaires au liquide de refroidissement. Ces produits peuvent être néfastes et compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Liquide de refroidissement recyclé

Nous ne recommandons pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué.

Mettez au rebut le liquide de refroidissement usagé de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid, considérez ce qui suit :

- Il peut s'avérer nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %.
- Une concentration de liquide de refroidissement de 60 % assure une meilleure protection contre le gel. Une concentration supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection du liquide de refroidissement contre les surchauffes du moteur et peut endommager le moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud, considérez ce qui suit :

- Vous pouvez baisser la concentration de liquide de refroidissement à 40 %.
- Une concentration inférieure à 40 % réduit les caractéristiques antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement et pourrait endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés doivent utiliser un liquide de refroidissement prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Vidange du liquide de refroidissement

Conformément au guide d'entretien périodique, le liquide de refroidissement doit être vidangé à des intervalles de kilométrage spécifiques. Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme aux spécifications. Voir

Capacités et spécifications (page 150).

Refroidissement à protection totale

La fonction de protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant l'apparition de dommages plus importants. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Principe de fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur commence à surchauffer, le thermomètre de liquide de refroidissement passe dans la zone rouge :



Un témoin d'avertissement s'allume et un message d'avertissement peut s'afficher sur l'écran d'information.



Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule fonctionne encore mais :

- La puissance du moteur est limitée.
- Le système de climatisation se coupe.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Activation du mode de protection totale

AVERTISSEMENTS



Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement aussi longtemps qu'il le faut pour immobiliser le véhicule à un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra pas rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans

AVERTISSEMENTS

avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de la direction assistée électronique et de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

En mode de protection totale, la puissance de votre moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le moteur ne fonctionne pas correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Si vous êtes membre d'un programme d'assistance routière, nous vous recommandons de contacter votre fournisseur de service d'assistance routière.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Nota : Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, le risque de dommages au moteur augmente.

Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance jusqu'à ce que la température du liquide de refroidissement baisse.

Lors de la traction d'une remorque, la température du moteur du véhicule peut augmenter temporairement lors de conditions de fonctionnement difficiles, par exemple si le véhicule monte une longue pente raide ou lorsque la température ambiante est élevée.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement pivote vers la zone rouge et un message peut apparaître dans l'écran d'information.

Vous pouvez remarquer une diminution de la vitesse du véhicule en raison de la puissance réduite du moteur. Pour gérer la température du liquide de refroidissement du moteur. Votre véhicule pourra passer dans ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la pente et de la température ambiante. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de se ranger sur l'accotement de la route. Vous pouvez continuer de conduire.

La climatisation peut se mettre en fonction puis s'arrêter automatiquement plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses pour protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement diminue à une température de fonctionnement normale, la climatisation s'active.

Si le thermomètre du liquide de refroidissement moteur passe complètement dans la zone rouge, ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur apparaît sur l'écran d'information, procédez comme suit :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et placez le levier de vitesses à la position stationnement **(P)**.
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement revienne en position normale. Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes.
3. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement.
4. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENT



Le bouchon de la jauge d'huile et les composants qui l'entourent peuvent être chauds; le port de gants est préconisé.

Entretien

Nota : L'huile pour boîte de vitesses automatique se dilate avec la chaleur. Pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile, conduisez le véhicule jusqu'à atteindre sa température normale de fonctionnement (environ 30 km [20 mi]). Si votre véhicule a été utilisé pendant une période prolongée à haute vitesse, en circulation urbaine, par temps chaud ou pour tracter une remorque, arrêtez le moteur pendant environ 30 minutes pour laisser l'huile refroidir à une température normale de fonctionnement comprise entre 91 °C et 102 °C (196 °F - 215 °F) avant de la vérifier.

Consultez les informations d'entretien périodique pour connaître les intervalles de vérification et de vidange de l'huile.

Votre boîte de vitesses ne consomme pas d'huile. Le niveau d'huile doit toutefois être vérifié si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement (c'est-à-dire si elle patine ou si le passage des vitesses est lent) ou si vous remarquez des traces de fuite. Pour vérifier le niveau d'huile :

1. Conduisez le véhicule sur 30 km (20 mi) ou jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale de fonctionnement.
2. Garez le véhicule sur une surface horizontale et serrez le frein de stationnement.
3. Avec le moteur en marche, le frein de stationnement serré et votre pied sur la pédale de frein, déplacez le levier de vitesse dans tous les rapports. Laissez à la boîte de vitesses suffisamment de temps pour engager chaque rapport.
4. Verrouillez le levier de vitesse en position de stationnement (P) et laissez le moteur tourner.
5. Retirez la jauge d'huile et essuyez-la avec un chiffon propre, sec et non pelucheux. Au besoin, consultez la section Aperçu sous le capot dans ce chapitre pour connaître l'emplacement de la jauge d'huile.
6. Remettez la jauge d'huile à fond dans le tube de remplissage.
7. Retirez la jauge pour vérifier le niveau d'huile. L'huile doit se trouver au niveau désigné pour la température normale de fonctionnement ou ambiante.

Ne mélangez aucun additif ni produit de traitement ou de nettoyage à l'huile pour boîte de vitesses. Ces produits peuvent modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte.

Niveau d'huile bas



E161551

Ne conduisez pas votre véhicule si la jauge d'huile ne montre aucune trace d'huile et si la température ambiante dépasse 10 °C (50 °F).

Niveau d'huile correct



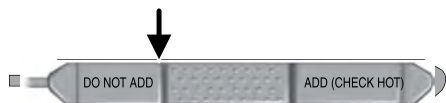
E161552

Entretien

L'huile de boîte de vitesses doit se trouver dans cette plage à la température normale de fonctionnement (91 °C-102 °C [196 °F-215 °F]).

Vérifiez le niveau d'huile de boîte de vitesses sur une surface plane et à la température normale de fonctionnement, entre 91 °C et 102 °C (196 °F - 215 °F). La température normale de fonctionnement peut être atteinte après un trajet d'environ 30 km (20 mi). Il est possible de vérifier le niveau d'huile sans conduire le véhicule si la température ambiante est supérieure à 10 °C (50 °F). Cependant, si vous ajoutez de l'huile dans de telles conditions, il est possible que le niveau soit excessif lorsque la température normale de fonctionnement sera atteinte.

Niveau d'huile élevé



E161553

Un niveau d'huile supérieur à la plage normale peut provoquer une défaillance de la boîte de vitesses. Un remplissage excessif de l'huile de boîte de vitesses peut entraîner des problèmes de passage et/ou d'engagement ou d'éventuels dommages. La surchauffe du moteur peut entraîner un niveau d'huile excessif.

Ajout d'huile pour boîte de vitesses automatique

Nota : L'utilisation d'une huile pour boîte de vitesses automatique non homologuée pourrait causer des dommages internes à la boîte de vitesses. Avant d'ajouter de l'huile, assurez-vous qu'elle est du type correct. Le type d'huile à utiliser apparaît normalement sur la jauge d'huile de la boîte de vitesses et également dans le chapitre Voir **Capacités et spécifications** (page 146).



E161554

Ajoutez 250 ml (½ chopine) d'huile à la fois par le tube de remplissage jusqu'à ce que le niveau soit approprié.

Nota : Si le niveau d'huile dépasse le repère supérieur de la jauge, faites vidanger l'excès d'huile par un concessionnaire autorisé. Un remplissage excessif de l'huile de boîte de vitesses peut entraîner des problèmes de passage et/ou d'engagement ou d'éventuels dommages.

Ne mélangez aucun additif ni produit de traitement ou de nettoyage à l'huile pour boîte de vitesses. Ces produits peuvent modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte.

Filtre à huile de boîte de vitesses automatique

La boîte de vitesses automatique TorqShift6™ est équipée d'un filtre à huile remplaçable monté dans le carter inférieur de la boîte de vitesses. Consultez le calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles de vidange de l'huile de la boîte de vitesses automatique et de remplacement du filtre de la boîte de vitesses. Pour le remplacement du filtre de la boîte de vitesses, consultez votre concessionnaire autorisé.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

La niveau d'huile est normal lorsqu'il se trouve entre les repères MIN et MAX. Aucun ajout d'huile n'est nécessaire. Si le niveau d'huile se trouve hors de la plage normale de fonctionnement, la performance du système peut être compromise; faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé.

Hydromax

AVERTISSEMENTS



Lisez attentivement les renseignements figurant sur l'étiquette du produit. Pour toute information relative aux INTERVENTIONS MÉDICALES D'URGENCE, adressez-vous sans tarder à un médecin ou un centre antipoison; pour les produits Ford-Motorcraft™, appelez le : 1-800-959-3673 (FORD). Le non-respect de ces consignes peut entraîner des blessures corporelles.



L'utilisation d'un liquide de frein autre que celui spécifié endommagera le circuit de freinage de manière permanente.

AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas le réservoir du maître-cylindre se vider. Ceci peut entraîner la défaillance des freins et par conséquent des blessures corporelles.

Les châssis ayant un poids total autorisé en charge de 9 299 kg (20 500 lb), 9 979 kg (22 000 lb), 10 886 kg (24 000 lb) et 11 793 kg (26 000 lb) sont munis de servofreins Hydromax qui doivent être remplis de liquide de frein pour véhicules automobiles DOT 5.1 Motorcraft ou de liquide de frein équivalent conforme à la spécification Ford ESD-M6C57-A. Voir **Capacités et spécifications** (page 150).

Ajoutez le liquide jusqu'au bord inférieur des anneaux situés en haut du réservoir. Ne dépassez pas ce repère.



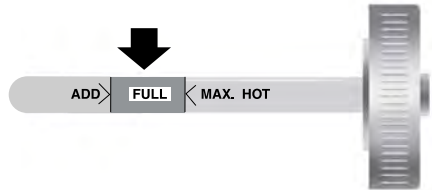
E161555

Entretien

- Utilisez uniquement du liquide de frein DOT 5.1 certifié conforme à la spécification Ford.
- Sur certains véhicules, une substance s'apparentant à un gel peut apparaître dans le réservoir de maître-cylindre de frein hydraulique. Cette substance est un lubrifiant à base de silicone utilisé lors du montage du maître-cylindre. Il flotte à la surface du liquide de frein hydraulique dans le maître-cylindre. Cette situation est normale et ne compromet aucunement le fonctionnement du système de freinage. Aucune intervention n'est nécessaire.
- Le liquide de frein doit être vidangé à intervalles réguliers pour conserver un maximum d'efficacité au freinage, particulièrement si vous utilisez votre véhicule en « service intense », par exemple pour la conduite sur des routes fortement vallonnées ou le transport de charges lourdes. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 158).

Le liquide de frein doit être vidangé à intervalles réguliers pour conserver un maximum d'efficacité au freinage, particulièrement si vous utilisez votre véhicule en « service intense », par exemple pour la conduite sur des routes fortement vallonnées ou le transport de charges lourdes. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 158).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE



E161557

Nota : Le bouchon de réservoir de direction assistée comporte un témoin chaud et froid sur la jauge.

Hydroboost

Les châssis ayant un poids total autorisé en charge de 7 257 kg (16 000 lb), 8 165 kg (18 000 lb), et 8 845 kg (19 500 lb) sont munis de servofreins Hydroboost qui doivent être remplis de liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 3 Motorcraft® ou de liquide de frein équivalent conforme à la spécification Ford WSS-M6C62-A.

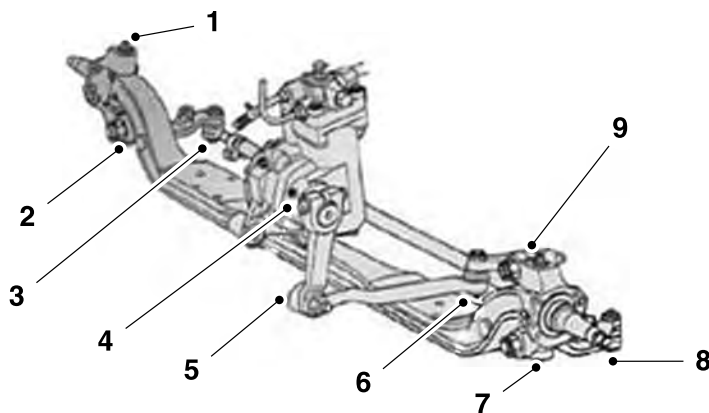
Ajoutez du liquide de frein provenant d'un contenant propre et neuf, jusqu'à ce que le niveau atteigne le repère MAX. Ne dépassez pas ce repère. Utilisez uniquement du liquide de frein DOT 3 certifié conforme à la spécification Ford.

Entretien

1. Mettez le moteur en marche et laissez-le tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement (l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement approchera le centre de la plage normale entre « H » et « C »).
2. Moteur tournant au ralenti, tournez le volant plusieurs fois à gauche et à droite.
3. Arrêtez le moteur.
4. Vérifiez le niveau de liquide sur la jauge. Il doit se trouver entre les flèches de la plage FULL (plein) du côté de la jauge qui présente la mention MAX. HOT (max. chaud) au haut. N'ajoutez pas de liquide si le niveau se situe dans cette plage.
5. Si le niveau du liquide est insuffisant, ajoutez du liquide par petites quantités, en vérifiant le niveau à chaque fois, jusqu'à ce qu'il atteigne la plage FULL (plein). Veiller à remettre la jauge dans le réservoir.

Points de graissage de la timonerie de direction

Il existe neuf points de lubrification sur la timonerie de direction : Voir **Capacités et spécifications** (page 150).



E161558

- **1 et 9** - Sommet du pivot d'attelage.
- **2 et 7** - Partie inférieure du pivot d'attelage.
- **3 et 8** - Embout de biellette de direction droite et gauche.
- **4** - Boîtier de direction.
- **5 et 6** - Barre d'accouplement de biellette pendante.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent qui est intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

REMPACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENTS



Les batteries produisent normalement des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. Par conséquent, tenez toutes les flammes, étincelles ou substances allumées à distance des batteries. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.



Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et causer des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Soulevez la batterie au moyen d'un porte-batterie ou saisissez le bac en plaçant vos mains à des coins diagonalement opposés.



Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez-vous les yeux contre l'acide sulfurique lorsque vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas de contact d'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes et consultez rapidement un médecin. En cas d'ingestion d'acide, consultez immédiatement un médecin.

Nota : Si votre batterie est munie d'un couvercle protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Nota : Les bornes de batterie, les cosses de câble et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après manipulation.

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien Motorcraft® qui n'exige normalement aucun ajout d'eau durant sa durée de vie utile.

Pour prolonger la vie utile de la batterie, maintenez le dessus de la batterie propre et sec. Assurez-vous également que les câbles de la batterie sont toujours bien fixés aux bornes de la batterie.

Si vous remarquez de la corrosion sur la batterie ou sur les bornes, retirez les câbles des bornes et ôtez la corrosion avec une brosse métallique. Vous pouvez neutraliser l'acide avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Il est recommandé de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule durant une période prolongée.

Pour assurer le bon fonctionnement du système de gestion de batterie (BMS), le fil de masse de tout appareil électrique ajouté au véhicule ne doit pas être directement branché sur la borne négative de batterie. Une connexion sur la borne négative de la batterie peut provoquer des mesures inexactes de l'état de la batterie et un fonctionnement inadéquat du système.

Nota : *Les accessoires et les composants électriques ou électroniques ajoutés au véhicule par le concessionnaire ou le propriétaire peuvent nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie et peuvent également compromettre la performance des autres circuits électriques du véhicule.*

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Nota : *Mettez toujours les batteries d'automobile au rebut de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir de plus amples renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.*

Réacquisition de la batterie

Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée :

- la boîte de vitesses doit réapprendre sa stratégie adaptative. Par conséquent, il se peut que le passage des vitesses manque de souplesse. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie adaptative permettra à la boîte de vitesses de retrouver sa souplesse de fonctionnement.
- l'horloge et les stations de radio pré-réglées doivent être remises à l'état initial une fois que la batterie est reconnectée.
- le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique; étant donné que certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation lorsque la tension d'alimentation est rétablie.

Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, commencez le processus de réacquisition de la batterie :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est immobilisé.
2. Placez le levier de vitesse en position de stationnement (**P**), éteignez tous les accessoires et faites démarrer le moteur.
3. Faites tourner le moteur jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
4. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

5. Mettez la climatisation en fonction et faites tourner le moteur au ralenti pendant au moins une minute.
6. Conduisez le véhicule pour compléter le processus de réacquisition.
 - Il peut s'avérer nécessaire de conduire le véhicule pour que celui-ci réapprenne la stratégie de ralenti et de réglage du carburant.

REMPACEMENT DU FILTRE À AIR

AVERTISSEMENT

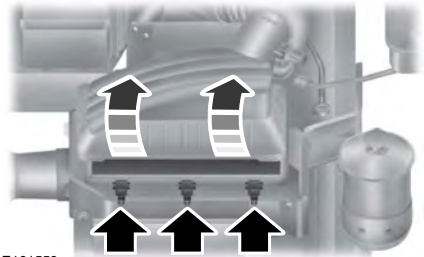


Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Remplacez le filtre à air aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 158).

Pour remplacer le filtre à air, utilisez uniquement le filtre à air recommandé. Voir **Capacités et spécifications** (page 146).

Nota : L'emploi d'un filtre à air inadéquat risque de provoquer de graves dommages au moteur. La garantie du client risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un filtre à air inapproprié est utilisé.



E161559

1. Desserrez les loquets de fixation du couvercle du filtre à air.
2. Séparez soigneusement les deux moitiés du boîtier du filtre à air.
3. Déposez le filtre à air de son boîtier.
4. Essuyez toute saleté ou tous débris présents sur le boîtier et le couvercle du filtre à air.
5. Posez un filtre à air neuf.
6. Remplacez le couvercle du filtre à air sur le boîtier et fixez les loquets. Prenez soin de ne pas coincer les bords du filtre entre le boîtier du filtre à air. Le filtre pourrait être endommagé, et au cas où il ne serait pas convenablement calé dans le boîtier, l'air non filtré entrerait directement dans le moteur.

Entretien du véhicule

GÉNÉRALITÉS

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln autorisé offre une vaste gamme de produits de qualité pour le nettoyage et la protection du fini de votre véhicule.

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampooin superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Essuyez immédiatement les épanchements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.

Nota : Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.

Éléments extérieurs chromés

- Appliquez un produit nettoyant de qualité supérieure sur les pare-chocs et autres éléments chromés. Respectez les directives du fabricant. Nous recommandons d'utiliser le nettoyant pour métal brillant Motorcraft.
- N'appliquez pas de produits nettoyants sur les surfaces chaudes. Ne laissez pas le produit nettoyant sur les surfaces chromées au-delà du temps recommandé.
- L'utilisation de produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Nota : N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à recurer en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.

Nota : N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampooin superfin Motorcraft. En présence de taches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Bandes décoratives ou graphismes (Selon l'équipement)

Bien que le lavage à la main soit la méthode de nettoyage privilégiée, un nettoyeur haute pression peut être utilisé dans les conditions suivantes :

Entretien du véhicule

- N'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 14 000 kPa (2 000 lb/po²).
- N'utilisez pas de l'eau d'une température supérieure à 82°C (179°F).
- Utilisez un pulvérisateur d'une forme de jet de 40°.
- Maintenez la buse à une distance de 305 mm (12 po) et à un angle de 90° de la surface de votre véhicule.

Nota : *Le maintien de la buse du nettoyeur haute pression à un angle différent par rapport à la surface du véhicule peut endommager les graphismes et décoller les bords du film de la surface du véhicule.*

Soubassement de carrosserie

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Compartiment moteur

Pour éliminer les traces de caoutchouc noir sous le capot, nous recommandons le nettoyant pour Jantes et pneus Motorcraft ou le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.
- Pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampoing pour moteurs Motorcraft.
- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES ROUES EN ALLIAGE (Selon l'équipement)

Nota : *N'appliquez aucun produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.*

Nota : *Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.*

Entretien du véhicule

Nota : *L'application de nettoyeurs industriels ou ultra-puissants, combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, au fil du temps, une usure de l'enduit de finition lustré.*

Nota : *N'utilisez aucun nettoyeur pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, laine d'acier, essence ou détergents domestiques puissants.*

Nota : *Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Vous réduirez le risque d'accroître la corrosion des disques de frein.*

Les jantes et les enjoliveurs en alliage sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez les roues une fois par semaine à l'aide du nettoyeur pour roues et pneus Motorcraft. Appliquez le produit conformément aux directives du fabricant.
- Servez-vous d'une éponge pour éliminer les accumulations tenaces de saleté et de poussière de frein.
- Rincez le tout à fond au moyen d'un jet d'eau puissant au terme du nettoyage.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou sa défaillance si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les composants du moteur.

Généralités

- Entreposez un véhicule dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil dans la mesure du possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour en prévenir la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.

Entretien du véhicule

- Recouvrez les garnitures intérieures pour en prévenir la décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc exemptes d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- En posant un pied sur le frein, laissez-tourner le moteur et passez tous les rapports de la boîte de vitesses.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence.

Circuit de refroidissement

- Protégez le circuit de refroidissement contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement et qu'il est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez la charge de la batterie et rechargez la batterie au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge en cas de démarrage rapide.

Nota : *Il faudra régler de nouveau les fonctions mémorisées si les câbles de batterie ont été débranchés.*

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 7,5 m (25 ft) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Au terme de l'entreposage

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous désirez réutiliser votre véhicule :

- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.

Entretien du véhicule

- Vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur 4,5 m (15 ft) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

ENTRETIEN DES PNEUS

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus



E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Les indices de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **usure de bande de roulement 200 Adhérence AA Température A.**

Ces indices de qualité des pneus sont conformes à des normes établies par le ministère des Transports des États-Unis.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type LT, les pneus avec un diamètre nominal

de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces), ni les pneus de production limitée, définis selon l'article 575.104 (c)(2) de la norme 49 du Code des règlements fédéraux.

Ministère des transports des États-Unis – Indices de qualité des pneus : le ministère des Transports des États-Unis exige de Ford Motor Company qu'il fournisse aux acheteurs les données telles qu'elles ont été rédigées par le gouvernement au sujet des indices des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT

 L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT

 L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée de vie, tandis qu'une température excessive peut entraîner une crevaison soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de performance minimal pour tous les pneus de voitures de tourisme en vertu de la norme fédérale FMVSS en matière de sécurité des véhicules automobiles N° 139. Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Terminologie du pneu

***Étiquette de pneu :** étiquette qui indique la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage recommandée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

***Numéro d'identification de pneu :** numéro apparaissant sur le flanc de chaque pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

Jantes et pneus

***Pression de gonflage :** mesure de la quantité d'air dans un pneu.

***Charge standard :** pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : 2,4 bar (35 lb/po²) pour les pneus de classe P-métrique et 2,5 bar (36 lb/po²) pour les pneus de classe métrique. Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***Charge additionnelle :** Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale plus lourde à une pression de 42 lb/po² (2,9 bar). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***kPa :** kilopascal, unité métrique de pression d'air.

***Lb/po² :** livres par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

***Pression de gonflage des pneus à froid :** pression des pneus lorsque le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé 1,6 kilomètres (1 mille).

***Pression de gonflage recommandée :** pression de gonflage à froid inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Consultez le Manuel du propriétaire pour connaître l'emplacement de l'étiquette d'homologation de sécurité de votre véhicule.

***Talon du pneu :** surface du pneu situé à côté de la jante.

* **Flanc du pneu :** surface entre le talon et la bande de roulement.

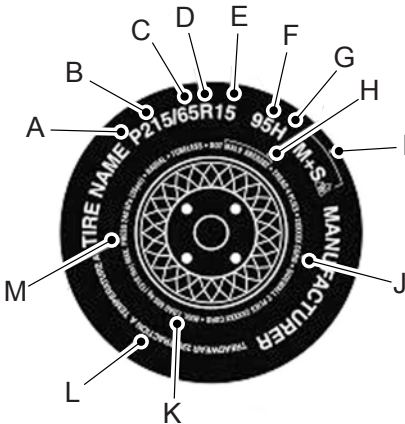
***Bande de roulement du pneu :** périmètre du pneu en contact avec la route lorsqu'il est monté sur le véhicule.

***Jante :** support métallique (roue) d'un pneu ou d'un ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons de pneu.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P



E142543

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple).

A. **P** : indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette. **Nota** : Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation

pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de l'Association japonaise des producteurs de pneumatiques.

B. **215** : indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65** : indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R** : indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15** : indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95** : indique la capacité de charge du pneu. Il s'agit d'un indice qui renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre Manuel du propriétaire pourrait inclure ces renseignements. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Jantes et pneus

G. **H** : indique le code de vitesse du pneu. Le code de vitesse donne la vitesse à laquelle un pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales.

Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mi/h) et 299 km/h (186 mph). Ces valeurs figurent dans le tableau qui suit.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Code de vitesse	Code de vitesse – km/h (mph)
W	168 (270)
Y	186 (299)

Nota : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mph), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mph), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

H. Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number) :

cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication du pneu. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter les clients en cas de rappel du pneu.

I. **M+S** ou **M/S** : boue ou neige, ou

Code de vitesse	Code de vitesse – km/h (mph)
M	81 (130)
N	87 (140)
Q	99 (159)
R	106 (171)
S	112 (180)
T	118 (190)
U	124 (200)
H	130 (210)
V	149 (240)

AT : tous terrains, ou

AS : toutes saisons.

J. Composition des nappes de pneu et des matériaux utilisés :

indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Les fabricants doivent également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. Charge maximale : indique la charge maximale en kg et en livres pouvant être transportée par le pneu. Veuillez vous référer à l'étiquette d'homologation de sécurité pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule. Consultez le Manuel du propriétaire pour connaître l'emplacement de l'étiquette d'homologation de sécurité de votre véhicule.

L. Indices d'usure, d'adhérence et de température :

***Usure :** l'indice d'usure est une cote comparative qui indique le taux d'usure du pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste.

***Adhérence :** les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

***Température :** les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

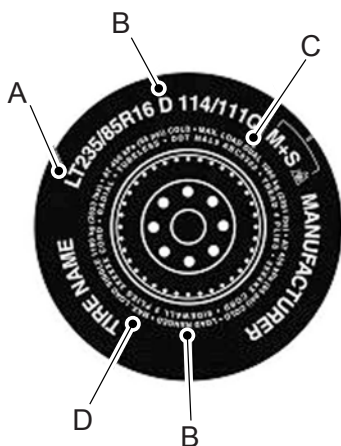
M. Pression de gonflage maximale : indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Consultez le Manuel du propriétaire pour connaître l'emplacement de l'étiquette d'homologation de sécurité de votre véhicule. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Jantes et pneus

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements, par exemple : charge normale ou radial sans chambre.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT

Nota : Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



E142544

Les pneus de type LT comportent des renseignements additionnels par rapport aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. **LT :** indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. Charge nominale et limites de pression de gonflage :

indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

C. Charge maximale en roues jumelées à une pression kPa (po/lb²) à froid :

indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre roues sur l'essieu arrière (total de six roues ou plus sur le véhicule).

D. Charge maximale en roues simples à une pression kPa (po/lb²) à froid :

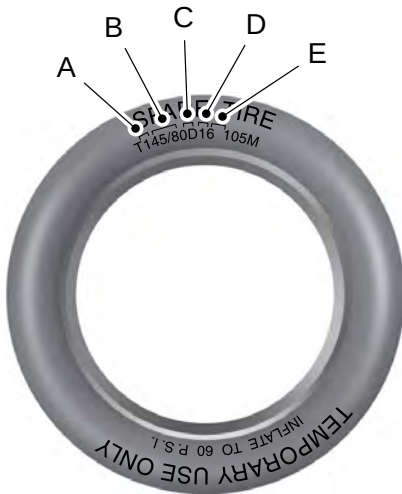
indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples; ce qui signifie deux roues sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : Les dimensions du pneu de la roue de secours de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.

Jantes et pneus



E142545

Les pneus de type T comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-après :

A. **T** : indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145** : indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **80** : indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D** : indique qu'il s'agit d'un pneu de type à carcasse diagonale.

R : indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **16** : indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression recommandée par Ford Motor Company.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

AVERTISSEMENT



Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus. Consultez le Manuel du propriétaire pour connaître l'emplacement de l'étiquette d'homologation de sécurité ou de l'étiquette des pneus de votre véhicule. Le

non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule

La pression de gonflage maximale est la pression maximale précisée par le fabricant, correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus. Consultez le Manuel du propriétaire pour connaître l'emplacement de l'étiquette d'homologation de sécurité ou de l'étiquette des pneus de votre véhicule. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po²). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour vérifier la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 kilomètres (1 mille).

Nota : *Si vous vérifiez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple après avoir roulé sur plus de 1,6 kilomètres (1 mille), ne réduisez jamais la pression. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Nota : *Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.*

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.
3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : *Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.*

4. Remettez le bouchon de valve en place.
5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Nota : *La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-pneus de secours de type T, consultez les renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours différents pour obtenir une description. Rangez le pneu et maintenez une pression de 4,15 bar (60 lb/po²). Dans le cas de pneus de secours de taille normale et différents, consultez les renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours différents pour obtenir une description. Rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) comme l'indique l'étiquette d'homologation de sécurité ou l'étiquette des pneus.*

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.
7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures ou de gonflements sur les flancs.

Renseignements relatifs à la pression de gonflage des pneus

AVERTISSEMENT



Un pneu gonflé et une jante peuvent représenter un danger s'ils sont utilisés, réparés ou entretenus de façon inadéquate. Pour réduire les risques de blessures graves, ne regonflez jamais un pneu qui a roulé à plat ou qui est très peu gonflé, sans l'avoir au préalable démonté et soigneusement inspecté. Avant de gonfler des pneus ou de remplacer des roues, prenez toutes les précautions nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et de l'équipement.

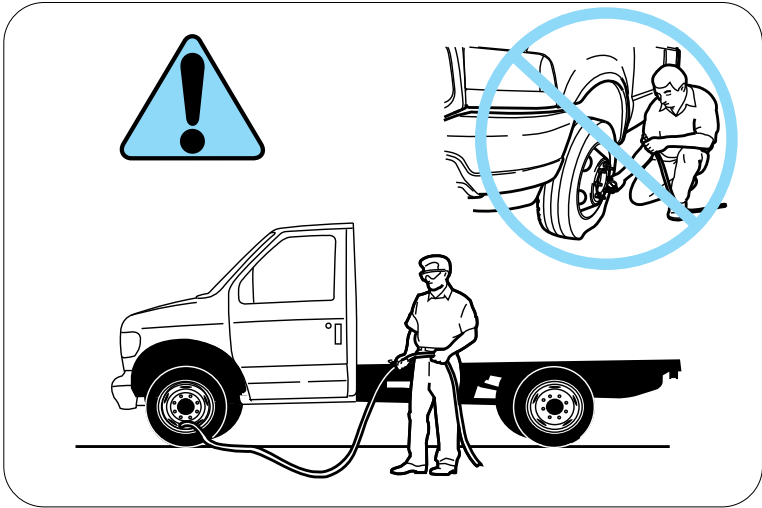
Tous les pneus à carcasse d'acier (selon l'équipement) :

ces pneus sont ceinturés de câbles d'acier dans leurs flancs. Par conséquent, leur entretien diffère de celui de pneus équipant généralement les camionnettes. L'entretien de ce type de pneus, incluant le réglage de la pression de gonflage, doit être effectué par du personnel qualifié possédant l'équipement nécessaire, conformément aux normes de l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA) des États-Unis. Par exemple, lors de toute intervention comprenant un

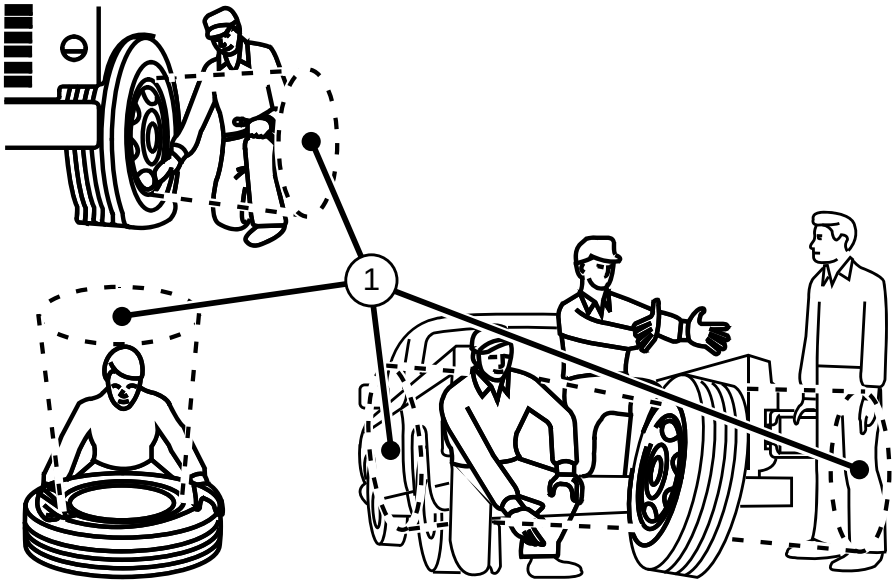
Jantes et pneus

gonflage des pneus, le technicien (ou toute autre personne qualifiée) doit utiliser un dispositif

de gonflage à distance et s'assurer que personne ne se trouve à proximité des pneus.



E161437



E161438

Demeurez hors de la trajectoire (1) comme le montre l'illustration.

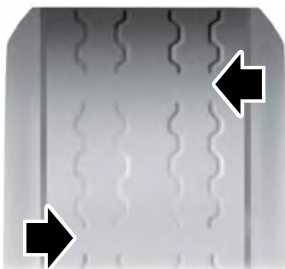
Vérification des pneus et des tiges de soupape

Vérifiez périodiquement les sculptures de bande de roulement à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et les tiges de soupape à la recherche de trous, fissures ou entailles, car cela peut permettre les fuites d'air et réparez ou remplacez les pneus et les tiges

de soupape, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursoufflement ou autre manifestation de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Inspectez régulièrement l'état de tous vos pneus, y compris le pneu de secours, et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).

Lorsque les sculptures de bande de roulement sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommmages

Inspectez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous repérez ou suspectez une détérioration, faites inspecter le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Vieillessement

AVERTISSEMENTS



Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).



En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement et même s'ils n'ont pas été utilisés. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et vous obliger à remplacer plus fréquemment les pneus.

AVERTISSEMENTS



Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number)

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication du pneu. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de l'année

2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter les clients en cas de rappel du pneu.

Exigences de remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

AVERTISSEMENTS



N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tous terrains) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la

AVERTISSEMENTS

sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves, voire mortelles.

 Pour réduire le risque de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des jantes de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne se positionnent pas correctement à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.

 Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de 1,38 bar (20 lb/po²) maximum la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

 1. assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée;

 2. lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue;

 3. Tenez-vous à au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.

AVERTISSEMENTS

 4. portez des lunettes de protection et un casque antibruit.

 Pour une pression de montage qui dépasse de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

 Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un dispositif de gonflage à distance en vous tenant au minimum à 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu

Important : assurez-vous de remplacer les tiges de soupape lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Remplacement d'un pneu certifié gaz à effet de serre

Les pneus installés en usine sur ce véhicule en tant qu'équipement d'origine sont conformes à la réglementation sur les gaz à effet de serre et sur l'efficacité énergétique. Les pneus de remplacement doivent avoir un

niveau de résistance au roulement égal ou inférieur (TRRL ou Crr). Consultez votre ou vos fournisseurs de pneus pour en savoir plus sur les pneus de remplacement appropriés.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue, le sable, etc., ne faites pas patiner rapidement les pneus car ils pourraient éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.



Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- *Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers
- *Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques
- *Contournez les nids-de-poule ou autres obstacles présents sur la route
- *Ne heurtez pas de bordure de trottoir ou de butoir en vous stationnant

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence avec laquelle vous conduisez, la possibilité d'une crevaison sur l'autoroute ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez d'abord assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager davantage le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée en toute sécurité. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid-de-poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux munis d'une suspension arrière indépendante doivent faire l'objet d'un réglage de la géométrie aux quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Un ensemble roue-pneumatique mal équilibré peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

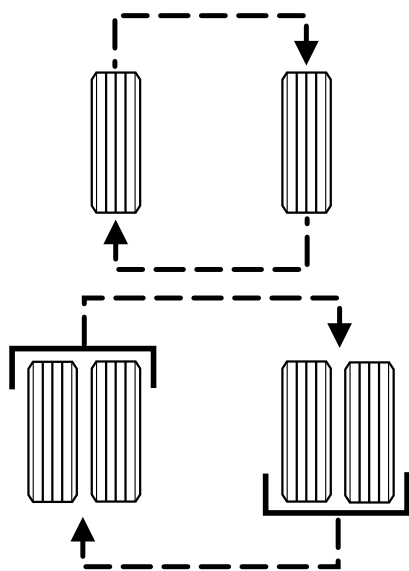
Nota : Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont décentrées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les problèmes au besoin avant la permutation des pneus.

Nota : Il est possible que votre véhicule soit muni d'un ensemble jante et pneu de secours différent des autres roues du véhicule. Un ensemble jante et pneu de secours différent signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'un ensemble jante et pneu de secours différent des autres roues, il est destiné uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisé pour la permutation des pneus.

Nota : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

La permutation des pneus aux intervalles recommandés (selon le Calendrier d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

Véhicules à roues arrière jumelées – Permutation des six pneus



E161439

Si votre véhicule est doté de roues arrière jumelées, il est recommandé de permuter les pneus avant et arrière (en paires) latéralement seulement. Nous ne recommandons pas de séparer les roues arrière jumelées. Permutez-les latéralement par paires. Une fois la permutation effectuée, les pressions de gonflage doivent être réglées pour chacun des pneus, en tenant compte des conditions propres au véhicule.

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en effectuant la permutation des pneus.

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENT



La catégorie et les indices de charge et de vitesse des pneus d'hiver doivent être les mêmes que pour les pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert. Il est fortement conseillé de respecter la pression de gonflage recommandée par Ford inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement routier de votre véhicule.

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement tous temps saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus hiver et des câbles antidérapants peuvent s'avérer

nécessaires. Si vous devez vous servir de câbles, il est recommandé d'utiliser des roues en acier (de même dimension et de mêmes spécifications) car les câbles risquent d'endommager les roues en aluminium.

Nota : *Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus hiver ou des chaînes à neige sur votre véhicule.*

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus hiver et des chaînes à neige :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- N'utilisez que des chaînes à neige SAE de catégorie S.
- Installez les chaînes à neige en les fixant solidement et veillez à ce qu'elles ne touchent pas de câblage électrique, canalisations de frein ou canalisations de carburant.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les chaînes frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. Si elles continuent de frotter ou de cogner, enlevez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les chaînes à neige dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes à neige sur un revêtement sec.

Consultez un concessionnaire autorisé si vous avez des questions au sujet des chaînes ou des câbles antidérapants.

CHANGEMENT D'UNE ROUE

Si une crevaison se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Ralentissez plutôt de manière graduelle. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Renseignements au sujet de l'ensemble jante et pneu de secours différent

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours différente des autres roues, elle est destinée à un usage temporaire uniquement. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, vous devrez la remplacer dès que possible par un ensemble jante et pneu de même taille et de même type que ceux fournis en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Un ensemble jante et pneu de secours différent signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu et de la jante diffère de ceux fournis en première monte. Il peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. Mini-roue de secours type T : le marquage des dimensions de cette roue de secours commence par la lettre T et peut aussi comporter l'inscription Temporary Use Only (utilisation temporaire seulement) moulée dans le flanc.

2. Roue de secours de dimensions normales, mais différente avec étiquette

La jante sur laquelle est monté ce pneu de secours porte une étiquette qui indique : THIS WHEEL AND TIRE ASSEMBLY FOR TEMPORARY USE ONLY (ensemble jante et pneu prévu pour un usage temporaire seulement).

Lorsque vous roulez avec l'une des roues de secours différente ci-dessus, il ne faut pas :

- dépasser 80 km/h (50 mph);
- dépasser la charge maximale du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation;
- tracter de remorque;
- utiliser des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours différente;
- utiliser plus d'une roue de secours différente à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- tenter de réparer la roue de secours différente.

L'utilisation de l'une des roues de secours différente ci-dessus à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- la tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux;
- La conduite en mode traction intégrale.

3. Roue de secours de dimension normale mais différente sans étiquette

Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent, il ne faut pas :

- dépasser 113 km/h (70 mph);
- monter plus d'un ensemble jante et pneu de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu doté de l'ensemble jante et pneu de secours différent.

L'utilisation d'un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent peut avoir un impact sur les points suivants :

- la tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux;
- La conduite en mode traction intégrale.

Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent, il faut porter une attention particulière aux points suivants :

- la traction d'une remorque;
- la conduite d'un véhicule équipé d'une carrosserie de camping;
- la conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent et remédiez à la situation dès que possible.

Méthode de remplacement d'une roue

AVERTISSEMENTS



Lorsqu'une des roues avant est soulevée, la transmission seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).



Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le levier sélecteur est à la position de stationnement (P), que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à celle à changer.



Ne vous glissez jamais sous un véhicule soutenu uniquement par un cric. Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.

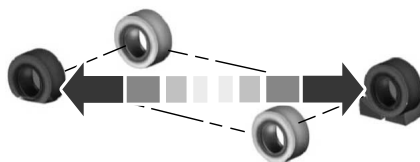


Ne tentez pas de changer une roue du côté du véhicule qui fait face à la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être happé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le changement de la roue.



Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni en équipement d'origine avec votre véhicule, assurez-vous que la capacité du cric est adéquate pour le poids du véhicule, y compris toute charge supplémentaire ou modifications.

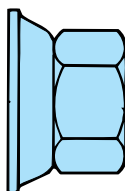
1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.
2. Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et arrêtez le moteur.



E175447

3. Bloquez la roue diagonalement opposée à la roue qui doit être changée. Le frein de stationnement se trouve sur la boîte de vitesses. Par conséquent, le véhicule pourrait se déplacer lorsqu'une des roues arrière est soulevée du sol, même si le frein de stationnement est serré. Assurez-vous de bloquer l'avant et l'arrière de la roue située en diagonale par rapport à la roue à remplacer.
 4. Retirez la roue de secours et le cric de leur rangement.
 5. Desserrez l'écrou de roue en tournant le manche du démonte-roue d'environ un demi-tour (dans le sens contraire des aiguilles d'une montre). N'enlevez pas les écrous de roue avant d'avoir soulevé la roue du sol.
 6. Placez le cric pour soulever la roue avant ou arrière. Soulevez le véhicule avec le cric appuyé sur l'essieu.
- Nota :** N'utilisez jamais le différentiel arrière comme point de levage.
7. Soulevez le véhicule jusqu'à ce que la roue ne touche plus au sol.
 8. Retirez les écrous de roue à l'aide du démonte-roue.
 9. Remplacez la roue au pneu dégonflé par la roue de secours.

Jantes et pneus



E161440

10. Au moyen du démonte-roue, vissez les écrous solidement contre la roue.
11. Abaissez le véhicule.
12. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Spécifications techniques** (page 145).



E161441

Roue à 8 écrous



E169375

Roue à 10 écrous

13. Remplacez toute garniture de roue.
14. Rangez le cric, le levier de manœuvre du cric et le démonte-roue.
15. Retirez les cales des roues.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Couple de serrage des écrous de roues

AVERTISSEMENT



Lorsqu'une roue est installée, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les fixations qui relient le disque au moyeu sont solidement posées, de manière à ne pas obstruer les plans de montage de la jante. L'installation des roues sans un bon contact métal sur métal des surfaces de montage risque d'entraîner le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue pendant la marche du véhicule, provoquant une perte de maîtrise du véhicule.

Taille de boulon	N.m (lb-pi)*
M14 x 1,5 (jantes 19,5 po)	200 (150)
M22 x 1,5 (jantes 22,5 po)	610 (450)

*Ces couples de serrage s'appliquent à des boulons et écrous dont les filets sont propres et exempts de saleté et de rouille. Utilisez exclusivement des fixations de rechange recommandées par Ford.

Sur les véhicules équipés de roues arrière jumelées, resserrer les écrous de roue au couple prescrit après 160 kilomètres (100 milles), puis après 800 kilomètres (500 milles) de conduite d'un véhicule neuf et après toute intervention (permutation des pneus, remplacement d'un pneu à plat ou dépose d'une roue).

Sur tous les écrous de roue plats en deux éléments, appliquez une goutte d'huile moteur entre la rondelle plate et l'écrou. N'enduissez pas d'huile moteur le filetage des écrous de roue ou des goujons de roue.



E161443

Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR

Moteur	Moteur 6,8 L
Cylindrée	6 800 cm ³ (415 in ³)
Ordre d'allumage	1-6-5-10-2-7-3-8-4-9
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	1 mm (0,039 po) - 1,1 mm (0,043 po)
Taux de compression	9,2:1

Cheminement de la courroie d'entraînement

Moteurs avec climatisation



E161788

Moteurs sans climatisation



E161789

PIÈCES MOTORCRAFT

Composant	Numéro de pièce Motorcraft
Élément de filtre à air	FA-1782
Batterie (châssis nu F-53 et préaménagement de rampe de fourgon à seuil bas F-59)	BXT-65-750
Batterie (fourgon à seuil bas F-59)	BXT-31-XT
Filtre à huile	FL-820-S

Capacités et spécifications

Composant	Numéro de pièce Motorcraft
Bougies d'allumage	SP-509
Filtre à huile de boîte de vitesses	FT-187

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces sont conformes aux spécifications de Ford ou les dépassent et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie de votre véhicule risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

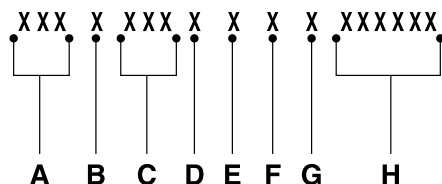
Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies d'allumage aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 158).

Capacités et spécifications

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule est situé près du tablier avant, à la droite du filtre à air.

Si vous jugez nécessaire de communiquer avec Ford Motor Company pour discuter de votre véhicule, ayez ce numéro d'identification à portée de la main pour pouvoir le fournir au cours de la communication. Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :



E142477

- A Étiquette d'identification de constructeur mondial
- B Circuit de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et leurs emplacements
- C Fabrication, gamme de véhicules, série, type de carrosserie
- D Type de moteur
- E Chiffre de contrôle
- F Année-modèle
- G Usine de montage
- H Numéro d'ordre de production

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

MFD. BY FORD MOTOR CO.			
DATE: XX/XX	GVWR: XXXX KG (XXXX LB)		
FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB)	WITH TIRES XXXXXXXXXX	REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB)	WITH TIRES XXXXXXXXXX
XXXXXX	AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD	XXXXXX	AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD
THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.			
VIN: XXXXXXXXXXXXXXXX			XXXXX
TYPE: XXXX			XXXXX
EXT PNT: XX XXXXX I RC: XX DSO: XXXX			
WB XXX	INT TR XX	TP/PS XXX X	I R AXLE XX X
		SPR XXXX	XXXX-XXXXXX-XX

E167469

Les règlements de la National Highway Traffic Safety Administration exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

Capacités et spécifications

DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

Le code de la boîte de vitesses est inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique le code de la boîte de vitesses et la description de la boîte de vitesses.

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX

GVWR: XXXX KG (XXXX LB)

FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB)

WITH XXXX KG (XXXX LB)

WITH XXXX KG (XXXX LB)

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX

TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

RIMS XXXXXXXX

RIMS XXXXXXXX

AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXX

XXXXX

TYPE: XXXX

XXXXX

XXXXX



EXT PNT: XX XXXXXX

RC: XY

DSO: XXXX

WB INT TR TP/PS TR AXLE TR

WB INT TR TP/PS TR AXLE TR

WB INT TR TP/PS TR AXLE TR

XXX XX XXX X XX X

XXX XX XXX X XX X

XXX XX XXX X XX X

XXXXXXXXXXXXXX

XX

XXXX-XXXXXX-XX



E167814

Description	Code
Boîte de vitesses automatique à six rapports (6R140)	Stationnement (P)

Capacités et spécifications

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Élément	Contenance
Huile moteur (avec filtre à huile)	6,6 L (7,0 pte)
Liquide de refroidissement moteur	29 L (30,6 pte)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Lubrifiant pour pont arrière (essieu Dana M80)	3,9 L (4,1 pte)
Lubrifiant pour pont arrière (essieu Dana S110)	7,6 L (8,0 pte)
Lubrifiant pour pont arrière (essieu Dana S130)	6,6 L (7,0 pte)
Lubrifiant pour pont arrière (essieu Dana Spicer 107060S)	15,1 L (16,0 pte)
Huile pour boîte de vitesses automatique	16,3 L (17,2 pte) ¹
Liquide de direction assistée	Maintenez le niveau dans la plage FULL (plein) de la jauge
Liquide lave-glace de pare-brise	Remplir au besoin
Réservoir de carburant (autocaravane)	303 L (80 gal)
Réservoir de carburant (châssis commercial)	151 L (40 gal)
Frigorigène de climatisation	1,25 kg (44 oz)
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation	260,2 ml (8,8 fl oz)

¹Contenance approximative pour remplissage à sec. La quantité réelle peut varier lors des vidanges.

Capacités et spécifications

Spécifications

Produits

Nom	Spécification
Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft® XO-5W20-QSP	WSS-M2C945-A
Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W20-LSP12	WSS-M2C945-A
Huile moteur en option (É.-U.) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft® XO-5W20-QFS	WSS-M2C945-A
Huile moteur en option (Canada) : Huile moteur synthétique SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W20-LFS12	WSS-M2C945-A
Liquide de refroidissement moteur (É.-U.) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué orange Motorcraft® VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein (É.-U.) : Liquide de frein hautes performances DOT 3 Motorcraft® pour véhicules automobiles PM-1-C	WSS-M6C65-A1 ¹
Liquide de frein (Canada) : Liquide de frein hautes performances DOT 3 Motorcraft® pour véhicules automobiles CPM-1-C	WSS-M6C65-A1 ¹
Liquide de frein : Liquide de frein DOT 5.1 Motorcraft® pour véhicules automobiles PM-21	WSS-M6C65-A3 ²
Lubrifiant pour pont arrière (É.-U.) :	WSL-M2C192-A

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Lubrifiant synthétique pour pont arrière SAE 75W-140 Motorcraft® XY-75W140-QL	
Lubrifiant pour pont arrière (Canada) : Lubrifiant synthétique pour pont arrière SAE 75W-140 Motorcraft® CXY-75W140-IL	WSL-M2C192-A
Huile pour boîte de vitesses automatique et liquide de direction assistée (É.-U.) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses automatique et liquide de direction assistée (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide lave-glace (É.-U.) : Concentré de liquide lave-glace de haute qualité avec agent amérissant Motorcraft® ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft® YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft® CYN-16-R	WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène Motorcraft® YN-12-D	WSH-M1C231-B

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Tringleries et pivots de boîte de vitesses, de direction et de stationnement et graisse d'axe de pédale de frein : Graisse longue durée de première qualité XG-1-E1	ESA-MIC75-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5	ESB-MIC93-B

¹Le liquide de frein hautes performances Motorcraft® DOT 3 est destiné aux véhicules équipés de servofreins Hydroboost. Cela comprend les châssis dont le poids total autorisé en charge est de 7 257 kg (16 000 lb), 8 165 kg (18 000 lb), et 8 845 kg (19 500 lb).

²Le liquide de frein Motorcraft® DOT 5.1 est destiné aux véhicules équipés de servofreins Hydromax. Cela comprend les châssis dont le poids total autorisé en charge est de 8 845 kg (19 500 lb), 9 299 kg (20 500 lb), 9 979 kg (22 000 lb), 10 886 kg (24 000 lb) et 11 793 kg (26 000 lb).

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- Des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule.
- Des lancements prolongés du moteur.
- Des niveaux d'émissions accrus.
- Un rendement réduit du moteur.
- Une augmentation de la consommation de carburant.
- Une diminution des performances de freinage.

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'huile moteur Motorcraft®. Si l'huile Motorcraft® n'est pas disponible, utilisez une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Capacités et spécifications

Nota : *Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 3 ou d'un liquide équivalent conforme à la spécification WSS-M6C65-A1 ou bien le liquide de freins DOT 5.1 conforme à la norme WSS-M6C65-A3 pour véhicules automobiles. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'eau. La contamination par la terre, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut endommager le système de freinage et causer des défaillances.*

Nota : *Les boîtes de vitesses automatiques qui exigent de l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent être remplies qu'avec de l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV. L'utilisation de toute autre huile peut endommager la boîte de vitesses.*

Ford Protect

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LA HAUSSE
DES FRAIS DE RÉPARATION EN
SOUSCRIVANT À FORD PROTECT.

Ford Protect (États-Unis seulement)

Ford Protect est synonyme de sérénité. Il s'agit du programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, et il offre une protection accrue qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Ford Protect devient vite rentable

Un trajet au centre de réparation pourrait facilement vous revenir plus cher que votre programme d'entretien prolongé Ford. Avec Ford Protect, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre Ford Protect de base, chacun offrant des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE - Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet qu'il est sûrement plus facile d'énumérer ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la pointe de la technologie.
3. BaseCARE - 84 composants couverts.
4. PowertrainCARE - 29 composants essentiels couverts.

Ford Protect est honoré par tous les concessionnaires autorisés Ford des États-Unis, du Canada et du Mexique.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Ford ou Lincoln.
- Des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement de la voiture de location

Véhicule de location le 1^{er} jour

Si vous emmenez votre voiture chez votre concessionnaire pour l'entretien, nous vous donnerons un véhicule de remplacement pour la journée.

Véhicule de location pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations sous garantie, vous avez droit à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations au titre de la garantie intégrale et les programmes après-vente spéciaux.

Assistance routière

Vous bénéficiez d'une assistance routière jour et nuit exclusif, ce qui comprend :

- Le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours.
- L'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes.
- Le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location.
- L'assistance en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et autres transports.

Ford Protect

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme Ford Protect, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ceci devrait vous apporter, à vous et à votre acheteur potentiel, un peu plus de sérénité.

Coûts réduits pour le bon entretien de votre véhicule

Ford Protect offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, ce qui veut dire que vous n'avez plus à vous soucier du prix de l'entretien de votre véhicule.

L'entretien couvert comprend :

- Balais d'essuie-glace.
- Bougies.
- Disque d'embrayage.
- Plaquettes et garnitures de freins.
- Amortisseurs.
- Jambes de suspension.
- Courroies du moteur.
- Durites de liquide de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques.
- Plein de fluide pour échappement diesel

Options de financement sans intérêts

Un versement initial de 10 % vous permettra de bénéficier d'un programme de paiement abordable, sans intérêts et sans frais vous offrant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Ford tout en

échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit, ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Ford au 800 367-3377.

Programme d'entretien prolongé Ford Protect
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

Ford Protect (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d'entretien prolongé Ford. Le Programme d'entretien prolongé Ford est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le Programme d'entretien prolongé Ford offre des avantages tels que :

- Remboursement de location.
- Prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure
- Protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf.
- Avantages de l'Assistance routière.

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford offrant diverses combinaisons de temps, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location. Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Ford, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Ford Motor Company participants.

Nota : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada, des États-Unis et du Mexique ne sont pas couvertes par le Programme d'entretien prolongé Ford.*

Cette information n'est donnée qu'à titre indicatif. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez www.ford.ca pour trouver le Programme d'entretien prolongé personnalisé de Ford qui vous convient.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi entretenir votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d'entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou d'échange. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons établi des intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule sur la base d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles recommandés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser les coûts d'utilisation.

Il vous incombe de vous assurer que tous les entretiens périodiques sont effectués et que les matériaux utilisés satisfont aux normes énoncées dans le présent manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 146).

Le non-respect de l'entretien périodique annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations qu'ont reçues ses techniciens.

Pièces de remplacement Ford et Motorcraft d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford peuvent ne pas satisfaire à nos exigences et risquent de ne pas respecter la réglementation en matière d'émissions.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et vous offrir un point de service complet pour tous vos besoins automobiles. Ils peuvent effectuer tout l'entretien de votre véhicule, qu'il s'agisse de maintenance générale ou de réparations suite à une collision.

Nota : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Contactez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Entretien de votre véhicule

Votre véhicule est très perfectionné et construit avec de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire pour effectuer les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford Motor Company préconise des périodicités d'entretien pour différents composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford se base sur ces essais pour définir le kilométrage le mieux approprié pour le remplacement des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le Calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Nous vous recommandons fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Il n'est pas recommandé d'utiliser des produits chimiques ou des additifs non approuvés par Ford dans le cadre de l'entretien normal de votre véhicule. Veuillez consulter les renseignements sur votre garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre établissement concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères.

Veillez à remplacer les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles prescrits ou au moment d'une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de plusieurs sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base tous les mois ou tous les six mois.

Entretien de votre véhicule

Tous les mois

Niveau d'huile moteur.

Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.

Usure et pression de gonflage des pneus (y compris le pneu de secours).

Niveau de liquide lave-glace.

Tous les six mois

Connexions de batterie. Nettoyez au besoin.

Obstruction des orifices de drainage des portes et de la carrosserie. Nettoyez au besoin.

Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.

Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifiez-les au besoin.

Bon fonctionnement des charnières, loquets et serrures extérieures. Lubrifiez-les au besoin.

Fonctionnement du frein de stationnement.

Usure et bon fonctionnement des ceintures de sécurité et des loquets de siège.

Fonctionnement des témoins liés à la sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables et ceintures de sécurité).

Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyez ou remplacez les balais au besoin.

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour assurer un fonctionnement optimal de votre véhicule.

Entretien de votre véhicule

Inspection multipoint	
Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Rendement de la batterie	Radiateur, refroidisseur et flexibles du réchauffeur et du système de climatisation
Filtre à air du moteur	Éléments de suspension pour les fuites ou les dommages
Échappement	Direction et timonerie
Éclairage extérieur et fonctionnement du système de feux de détresse	Usure et pression correcte des pneus (y compris le pneu de secours)**
Niveaux des liquides*; remplissage au besoin	Fissures, gravillonnages et piqûres dans le pare-brise
Fuites d'huile et de liquide	Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces

* Frein, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique, direction assistée et liquide de lave-glace.

**Si votre véhicule est équipé d'une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevaison, indiquée sur la cartouche. Remplacez au besoin.

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. C'est une façon complète d'effectuer l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification présente instantanément l'état général de votre véhicule.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Tous les 12 000 km (7 500 mi) ou tous les six mois (selon la première éventualité)
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
Permutez les pneus*, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
Effectuez l'inspection multipoint (recommandée).

*Pour les véhicules munis de roues arrière jumelées, permutez les roues avant aux intervalles prescrits; ne permutez les roues arrière que si vous observez une usure irrégulière.

Tous les 24 000 km (15 000 mi) ou tous les 12 mois (selon la première éventualité)
Vérifiez le niveau d'huile de boîte de vitesses automatique. Consultez un concessionnaire pour connaître les exigences.
Vérifiez les plaquettes, les segments, les disques, les tambours, les garnitures et les flexibles de frein et le frein de stationnement.
Vérifiez la concentration du liquide du circuit de refroidissement et vérifiez les flexibles.
Vérifiez l'échappement et les écrans pare-chaleur.
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs.

Autres interventions d'entretien	
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique. Consultez un concessionnaire pour connaître les exigences.
	Remplacez la graisse et la bague de graissage du roulement de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés.
Tous les 157 000 km (97 500 mi)	Remplacez les bougies d'allumage.

Entretien de votre véhicule

Autres interventions d'entretien	
Tous les 168 000 km (105 000 mi)	Vidangez le liquide de refroidissement du moteur. *
	Remplacez l'huile pour pont arrière.
	Inspectez les courroies d'entraînement des accessoires. **
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Remplacez les courroies d'entraînement des accessoires si elles n'ont pas été remplacées au cours des derniers 160 000 km (100 000 mi).
	Remplacez les roulements et les joints d'étanchéité de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés.

* Remplacement initial après six ans ou 168 000 km (105 000 mi), puis tous les trois ans ou 72 000 km (45 000 mi).

** Si elles ne sont pas remplacées, inspectez-les tous les 24 000 km (15 000 mi).

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOUREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire comme indiqué.

Si vous utilisez votre véhicule **occasionnellement** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils spécifiques, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages	
Inspectez fréquemment, remplacez au besoin	Inspectez les cardans.
	Consultez les interventions d'entretien des essieux sous Exceptions .
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Permutez les roues*, vérifiez l'usure et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
	Inspectez les cardans.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez la graisse et les bagues de graissage du roulement de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies d'allumage.

*Pour les véhicules munis de roues arrière jumelées, permutez les roues avant aux intervalles prescrits; ne permutez les roues arrière que si vous observez une usure irrégulière.

Entretien de votre véhicule

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse sur de longues distances, comme c'est le cas pour les véhicules commerciaux (véhicules de livraison, taxis ou véhicules de patrouille).	
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Vérifiez le circuit de freinage.
	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Permutez les roues*, vérifiez l'usure et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Inspectez les cardans.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois ou 200 heures de fonctionnement du moteur	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez la graisse et les bagues de graissage du roulement de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies d'allumage.

*Pour les véhicules munis de roues arrière jumelées, permutez les roues avant aux intervalles prescrits; ne permutez les roues arrière que si vous observez une usure irrégulière.

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non pavées ou poussiéreuses)	
Inspectez fréquemment, remplacez au besoin	Remplacez le filtre à air du moteur.
	Remplacez le filtre à air d'habitacle, selon l'équipement.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Permutez les roues*, vérifiez l'usure et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
	Inspectez les cardans.

Entretien de votre véhicule

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non pavées ou poussiéreuses)	
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez la graisse et les bagues de graissage du roulement de roue avant si des roulements non étanches sont utilisés.
Tous les 80 000 km (50 000 mi)	Vidangez l'huile pour pont arrière.

*Pour les véhicules munis de roues arrière jumelées, permutez les roues avant aux intervalles prescrits; ne permutez les roues arrière que si vous observez une usure irrégulière.

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions :

La vidange de l'huile pour pont arrière ou le contrôle des niveaux n'est pas nécessaire sauf en cas de fuite soupçonnée ou si l'ensemble a été submergé dans l'eau. Pendant de longues périodes de traction de remorque lorsque la température est supérieure à 21 °C (70 °F) et en conduite à pleine puissance pendant de longues périodes au-dessus de 72 km/h (45 mph), l'huile pour pont arrière doit être remplacée tous les 38 000 km (24 000 mi) ou tous les trois mois, selon la première éventualité.

Remplacement du filtre à carburant pour la Californie :

Si votre véhicule est immatriculé en Californie, l'agence californienne de gestion des ressources en air (California Air Resources Board) a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la

responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Cependant, Ford conseille vivement de faire effectuer et noter toutes les opérations d'entretien aux intervalles spécifiés pour le véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds :

Si vous conduisez votre véhicule au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est similaire en utilisant une huile homologuée par l'American Petroleum Institute (API), certifiée pour les moteurs à essence (marque de certification) de qualité SM ou SN, l'intervalle normal des vidanges d'huile est de 8 000 km (5 000 mi).

Si les huiles API de qualité SM ou SN ne sont pas disponibles, vous devez suivre l'intervalle de vidange d'huile de 4 800 kilomètres (3 000 miles).

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air d'habitacle :

La durée de vie du filtre à air du moteur et du filtre à air d'habitacle dépend du degré d'exposition à des conditions sales et poussiéreuses. Dans ces conditions, vérifiez fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air de l'habitacle et remplacez-les au besoin.

Entretien de votre véhicule

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Appendices

APPROBATION DE TYPE

Logos de certification RF pour capteur(s) de pression des pneus

Schrader AG2SZ4 Numero de Registro
CNC: H-13498

E207816

Argentine

TRA
REGISTERED NO:EROI30238/14
DEALER NO:DA0047074/10

E207817

Abu Dhabi, Dubaï



E197509



E202555

Brésil

Herby, Schrader Electronics UK Ltd., declares that this TPMS is in compliance with the essential requirements and other provisions of directive 1999/5/EC. The declaration of conformity may be consulted at emcteam@schrader.co.uk

E207818

Union européenne UE

Kingdom of Jordan Type approval for tyre pressure sensor.
Model: AG2SZ4
Manufacturer: Schrader Electronics
Type Approval Number: TRC/LPD/2014/56

E207819

Jordanie

RAQP/33A/0514/S/(14-0847)

E207820

Malaisie

Appendices



1024

E197811

Moldavie

Complies with
IDA Standards
DA 00461

E207822

Singapour

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément: MR9098
ANRT 2014
Date d'agrément: 14/03/2014



TA-2014/064

Approved

E207821

Maroc

E198002

Afrique du Sud



NTC

Type Approved

No:ESD-1408639C

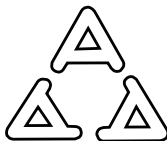


CCAM14LP0460T0

E198001

Philippines

E203899



101114

E197844

Serbie

Appendices



CCAM14LP0090T3

E203679

Taiwan



Schrader Electronics цім стверджує, що
обладнання Радіопередавач моделі AG2524
системи контролю тиску в шині
автомобіла відповідає вимогам Технічного
регламенту радіобладнання і
телекомунікаційного кінцевого

(термінального) обладнання (Постанова КМУ
№ 679 від 24 червня 2009 р.) Декларація
відповідності знаходиться на сайті Schrader

Electronics та надається за запитом на електронну адресу doc.request@schrader.co.uk

E198009

Ukraine

Index

A

ABS	
Voir : Freins.....	43
Accessoires	
Voir : Pièces de rechange recommandées	8
Affichage d'information.....	22
Généralités.....	22
Afficheur de messages	
Voir : Affichage d'information.....	22
Aperçu sous le capot - Châssis commercial.....	100
Aperçu sous le capot - Châssis d'autocaravanes.....	101
Appendices.....	177
Approbation de type.....	177
Logos de certification RF pour capteur(s) de pression des pneus.....	177
À propos de ce manuel.....	5
Assistance à la clientèle.....	70
Assistance dépannage.....	65
Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage.....	66
Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage.....	66
Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage.....	66
Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage.....	65
Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage.....	65
Avis spéciaux.....	9
Directives spéciales.....	9
Garantie limitée de véhicule neuf.....	9
Prise de diagnostic embarqué.....	9

B

Batterie	
Voir : Remplacement de la batterie de 12 V	114
Boîte de vitesses automatique.....	39
Interverrouillage frein-levier sélecteur.....	41

Positions du levier sélecteur de votre boîte de vitesses automatique.....	39
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige.....	42
Boîte de vitesses.....	39
Boîte de vitesses	
Voir : Boîte de vitesses.....	39

C

Capacités et spécifications.....	150
Spécifications.....	151
Carburant et remplissage.....	31
Chaînes à neige	
Voir : Utilisation de chaînes à neige.....	140
Changement d'une roue.....	141
Méthode de remplacement d'une roue.....	143
Renseignements au sujet de l'ensemble jante et pneu de secours différent.....	141
Chauffe-moteur.....	29
Utilisation du chauffe-moteur.....	30
Clignotants.....	15
Combiné des instruments.....	16
Commande d'éclairage.....	14
Avertisseur optique.....	14
Feux de route.....	14
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	14
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	75
Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français.....	75
Commutateur d'allumage.....	27
Conduite dans l'eau.....	64
Conduite économique.....	62
Conseils de conduite avec l'ABS	
Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	44
Conseils de conduite.....	62
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	44
Consignes de sécurité.....	31
Consommation de carburant.....	35
Calcul de la consommation de carburant.....	35
Remplissage du réservoir de carburant.....	35

Index

Contacteur de démarrage	
Voir : Commutateur d'allumage.....	27

D

Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	76
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	75
Démarrage d'un moteur à essence.....	28
Démarrage impossible.....	28
Information importante concernant la ventilation.....	29
Pour arrêter le moteur lorsque le véhicule se déplace, procédez comme suit :.....	28
Pour arrêter le moteur lorsque votre véhicule est à l'arrêt, procédez comme suit :.....	28
Précautions contre les gaz d'échappement.....	29
Démarrage et arrêt du moteur.....	27
Généralités.....	27
Démarrage-secours du véhicule.....	67
Branchement des câbles de démarrage.....	67
Débranchement des câbles de démarrage.....	68
Démarrage-secours.....	68
Préparation du véhicule.....	67
Dépannage.....	65
Désignation du code de boîte de vitesses.....	149
Dossier d'entretien périodique	167
DRL	
Voir : Feux de jour.....	15

E

Éclairage.....	14
Écrous de roue	
Voir : Changement d'une roue.....	141
Écrous de roue	
Voir : Changement d'une roue.....	141
En Californie (États-Unis seulement)	71
Entreposage du véhicule.....	119
Au terme de l'entreposage.....	120
Batterie.....	120

Carrosserie.....	119
Circuit d'alimentation.....	120
Circuit de refroidissement.....	120
Divers.....	120
Freins.....	120
Généralités.....	119
Moteur.....	120
Pneus.....	120
Entretien des pneus.....	122
Adhérence AA A B C.....	123
Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus.....	122
Renseignements moulés sur le flanc du pneu.....	124
Température A B C.....	123
Terminologie du pneu.....	123
Usure de la bande de roulement.....	122
Entretien de votre véhicule.....	158
Entretien du véhicule.....	117
Généralités.....	117
Entretien.....	99
Généralités.....	99
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....	164
Exceptions.....	166
Entretien périodique normal.....	162
Entretien usuel — Généralités.....	158
Inspection multipoint.....	160
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?.....	158
Pourquoi entretenir votre véhicule?.....	158
Protégez votre investissement.....	158
Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire.....	159
Environnement	11
Équipement de communication mobile.....	9
Essuie-glaces.....	13
Essuie-glaces et lave-glaces.....	13
Étiquette d'homologation du véhicule.....	148

F

Feux de détresse.....	66
Feux de jour.....	15

Index

Filtre à air	
Voir : Remplacement du filtre à air	116
Filtre à carburant.....	114
Ford Credit.....	8
É.-U. uniquement.....	8
Ford Protect.....	155
Ford Protect (CANADA SEULEMENT).....	156
Ford Protect (États-Unis seulement).....	155
Frein à main	
Voir : Frein de stationnement.....	44
Frein de stationnement.....	44
Freins.....	43
Généralités.....	43
Fusibles.....	77

G

Glossaire des symboles.....	5
-----------------------------	---

I

Indicateurs et avertisseurs sonores.....	21
Carillon avertisseur d'oubli de clé dans le commutateur d'allumage.....	21
Carillon avertisseur de frein de stationnement serré.....	21
Carillon avertisseur de passage à la position de stationnement.....	21
Carillon avertisseur de phares allumés.....	21
Carillon d'avertissement du circuit de refroidissement à protection totale.....	21
Introduction.....	5

J

Jantes et pneus.....	122
Spécifications techniques.....	145
Jauge d'huile moteur.....	102
Jauges.....	16
Jauge de carburant.....	17
Manomètre d'huile moteur.....	17
Odomètre.....	17
Thermomètre d'huile de boîte de vitesses.....	17
Thermomètre de liquide de refroidissement.....	17

L

Lavage automatique	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	117
Lavage	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	117
Lave-glaces	
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....	13
Lave-glaces.....	13
Limite de charge.....	48
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque.....	48

M

Messages d'information.....	24
Boîte de vitesses.....	26
Entretien.....	26
Moteur.....	25

N

Nettoyage de l'extérieur.....	117
Bandes décoratives ou graphismes.....	117
Compartment moteur.....	118
Éléments extérieurs chromés.....	117
Éléments extérieurs en plastique.....	117
Soubassement de carrosserie.....	118
Nettoyage des roues en alliage.....	118
Nettoyage du moteur.....	118
Numéro d'identification du véhicule.....	148

O

Options uniques d'exportation.....	10
------------------------------------	----

P

Panne de carburant.....	33
Perchlorate.....	7
Pièces de rechange recommandées	8
Entretien périodique et réparations mécaniques.....	8
Garantie sur les pièces de rechange.....	8
Réparation en cas de collision.....	8
Pièces Motorcraft.....	146

Index

Pneus	
Voir : Jantes et pneus.....	122
Poids de remorquage	
recommandés.....	55
Pour obtenir de l'aide hors des	
États-Unis et du Canada	73
Pour obtenir les services nécessaires	
.....	70
À l'extérieur.....	70
Programmeur de vitesse.....	12
Principes de fonctionnement.....	46
Programmeur de vitesse	
Voir : Programmeur de vitesse.....	46
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse.....	46
Programme Auto Line du Better	
Business Bureau (É.-U. seulement)	
.....	72
Proposition 65 de la Californie.....	7
Protection de l'environnement	11

Q

Qualité du carburant.....	32
Choix du carburant approprié.....	32

R

Ravitaillement.....	33
Bouchon de réservoir de carburant.....	34
Réglage du volant.....	12
Réinitialisation du témoin de vidange	
d'huile.....	103
Réinitialisation du système de surveillance	
de vie utile de l'huile.....	103
Remorquage du véhicule les quatre	
roues au sol.....	61
Remorquage d'urgence.....	61
Remorquage.....	54
Remplacement d'un fusible.....	97
Fusibles.....	97
Remplacement de la batterie de 12 V	
.....	114
Réacquisition de la batterie.....	115
Remplacement du filtre à air	116
Rendement réduit du moteur.....	62
Rodage.....	62
Rodage	
Voir : Rodage.....	62

S

Spécifications du moteur.....	146
Cheminement de la courroie	
d'entraînement.....	146
Spécifications techniques	
Voir : Capacités et spécifications.....	146
Système antipollution	36
Autodiagnostic embarqués (OBD-II).....	37
Préparation pour les contrôles d'inspection	
et d'entretien.....	38

T

Tableau de spécifications des	
fusibles.....	77
Diode et module de relais.....	89
F53 Boîtier de distribution électrique.....	77
F53 Porte-fusibles de l'habitacle.....	91
Témoins et indicateurs.....	19
Batterie.....	19
Bouclage de la ceinture de sécurité.....	20
Clignotant.....	20
Commande électronique de	
l'accélérateur.....	20
Entretien recommandé du moteur.....	20
Feu de route.....	20
Régulateur de vitesse.....	20
Système de freinage.....	19
Système de freinage antiblocage.....	19
Système réserve de servofrein.....	19
Témoin de traction.....	21
Traction d'une remorque.....	54
Répartition de la charge.....	54
Transport de charge.....	48
Transport du véhicule.....	69

U

Utilisation de chaînes à neige.....	140
Utilisation du programme de médiation	
et d'arbitrage (Canada seulement)	
.....	73
Utilisation du régulateur de vitesse.....	46
Mise en fonction du régulateur de	
vitesse.....	46
Mise hors fonction du régulateur de	
vitesse.....	47

Index

V

Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	108
Ajout d'huile pour boîte de vitesses automatique.....	110
Filtre à huile de boîte de vitesses automatique.....	111
Niveau d'huile bas.....	109
Niveau d'huile correct.....	109
Niveau d'huile élevé.....	110
Vérification de l'huile moteur.....	102
Ajout d'huile moteur.....	102
Vérification de l'huile moteur	
Voir : Vérification de l'huile moteur.....	102
Vérification du liquide de direction assistée.....	112
Points de graissage de la timonerie de direction.....	113
Vérification du liquide de frein.....	111
Hydroboost.....	112
Hydromax.....	111
Vérification du liquide de refroidissement.....	104
Ajout de liquide de refroidissement.....	104
Conditions climatiques rigoureuses.....	106
Gestion de la température du liquide de refroidissement du moteur.....	108
Liquide de refroidissement recyclé.....	106
Refroidissement à protection totale.....	106
Vidange du liquide de refroidissement.....	106
Vérification du liquide de refroidissement	
Voir : Vérification du liquide de refroidissement.....	104
Vérifications de remorquage essentielles.....	58
Attelages.....	58
Avant de tracter une remorque.....	59
Chaînes de sécurité.....	59
Feux de remorque.....	59
Freins de remorque.....	59
Lancement ou récupération d'un bateau ou d'un véhicule nautique	
personnel.....	60
Pendant la traction d'une remorque.....	59

VIN

Voir : Numéro d'identification du véhicule.....	148
Volant.....	12